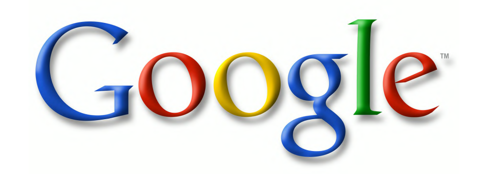




SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



Cl. Nic. Amanton, maire d'Auxonne.

Ex auctoris dono. 1809.

...t signé. Dont acte.

, à heure

...ure a midi,

, et transporter

,

,

...r par ,

Certificat de décharge, le présent Acquit-à-caution; le tout sous peine d'une amende égale au double droit de vente en gros des boissons sus-désignées et évaluées, conformément à l'art. 43 du réglement impérial du 5 mai 1806, et au titre iij de la loi du 22 août 1791.

A , le 180

Nature de Boisson

ACQUIT-A-CAUTION

pour l'Intérieur.

N.°

DÉPARTEMENT

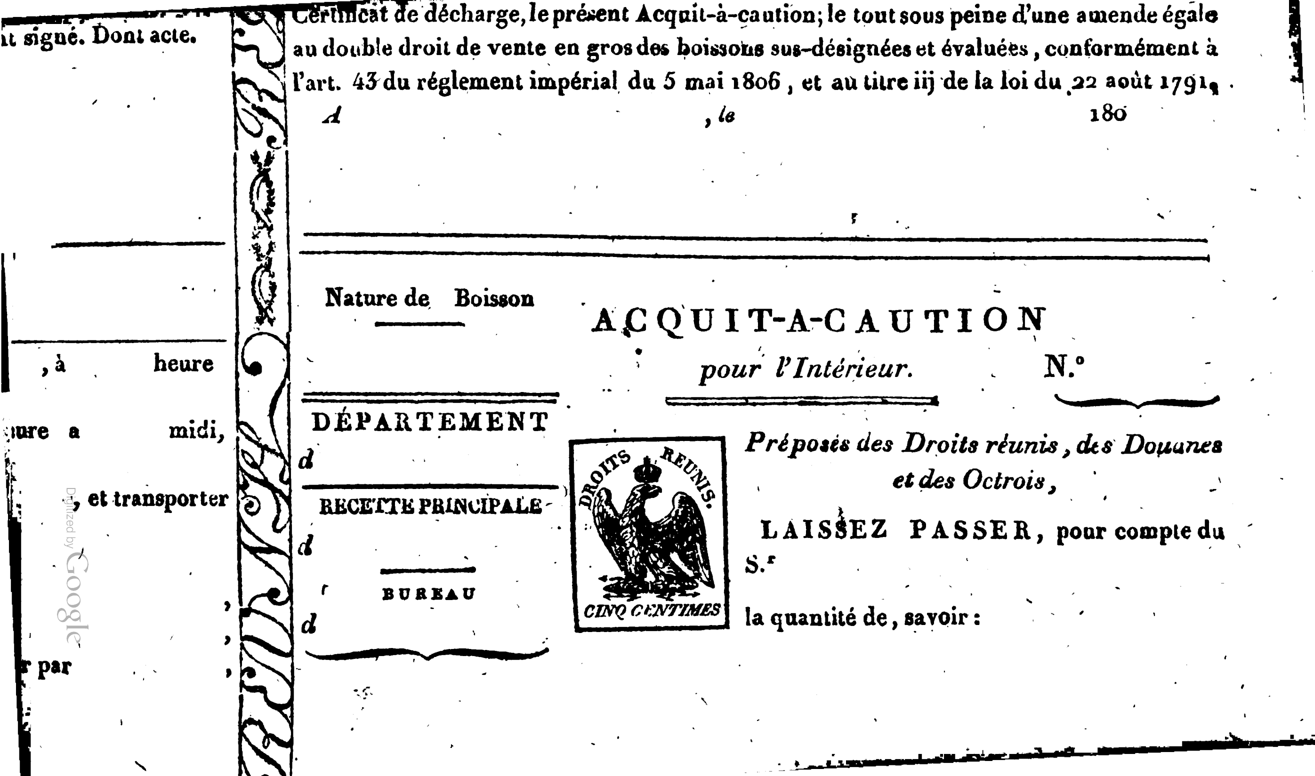
d

RECETTE PRINCIPALE

d

BUREAU

d



Préposés des Droits réunis, des Douanes et des Octrois,

LAISSEZ PASSER, pour compte du S.r

la quantité de, savoir :

PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES DE MORALE.



Cet opuscule n'est point imprimé à grand nombre ; on en a tiré, outre le papier ordinaire, DIX exemplaires sur PAPIER-VÉLIN, ET DEUX exemplaires sur PAPIER-VÉLIN-ROSE.

A PARIS, chez M. Allais, libraire, rue de Savoie, n° 12.

A VESOUL, chez M. Lépagnez, libraire, sur la grande place ; et chez M. Laborde, libraire sur la place neuve.

LE PORTRAIT DU SAGE, 1 *vol. in*-12, imprimé sur très-beau PAPIER-VÉLIN, à SOIXANTE ET QUINZE exemplaires en tout, se trouve aux mêmes adresses.

PRINCIPES
ÉLÉMENTAIRES DE MORALE,

OU

TRAITÉ ABRÉGÉ DES DEVOIRS DE L'HOMME DANS LA SOCIÉTÉ;

SUIVI DE

LA SCIENCE DU BONHOMME RICHARD,

ET DU

SIFFLET,

OPUSCULES MORAUX DE B. FRANKLIN.

LE TOUT RECUEILLI ET PUBLIÉ

PAR GABRIEL PEIGNOT, Directeur du Collége de Vesoul.



A PARIS.

1809.

A

MONSIEUR HILAIRE,

CHEVALIER DE L'EMPIRE,

PRÉFET

DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE,

MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR,

ZÉLÉ PROTECTEUR

DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS,

PROFOND ADMINISTRATEUR,

ARDENT AMI

DE L'HUMANITÉ

ET DE LA VERTU :

HOMMAGE SINCÈRE

DE RESPECT, DE RECONNAISSANCE

ET D'ATTACHEMENT.

G. PEIGNOT.

Ce petit ouvrage de morale, destiné aux instituteurs, aux pères de famille et aux jeunes gens, est le résumé des leçons données sur cette matière dans une espèce de cours normal ouvert au collège de Vesoul, en septembre et octobre 1807; tous les instituteurs de la Haute-Saône y ont été appelés. Ce cours ordonné par arrêté de M. le Préfet (1) avait pour but de perfectionner et de rendre uniforme le mode d'enseignement dans les écoles primaires du département. Aussi embrassait-il la lecture, l'écriture, la grammaire française, l'arith-

(1) Monsieur Hilaire, dont le zèle éclairé et infatigable s'occupe sans relâche de toutes les parties de son administration, accorde une protection particulière à l'instruction publique dans son département. Le cours en question en est la preuve; et d'ailleurs les écoles secondaires communales de Vesoul, Gray, Lure et Luxeuil, ont reçu annuellement des encouragemens et des

métique et la morale. Messieurs les professeurs chargés des élémens de grammaire et d'arithmétique ont publié le résultat de leurs leçons (1). Peu habitué

---

marques certaines de l'intérêt que M. le Préfet prend aux travaux des professeurs et aux progrès des jeunes gens. Le cours public ouvert pour les instituteurs et auquel nous avons consacré les vacances de 1807 à 1808, a eu des résultats heureux dans la plûpart des écoles primaires. La méthode d'enseignement devenue uniforme, est plus détaillée, mieux raisonnée, et préférable sous tous les rapports à celle de l'ancienne routine, qui ne mettait dans la tête des enfans que des mots et des opérations d'arithmétique, nullement développées, et par conséquent promptement oubliées.

(1) Abrégé de la Grammaire française imprimé par ordre de M. le Préfet du département de la Haute-Saône, par S. Bourgeois, professeur à l'école secondaire de Vesoul. *Besançon*, 1807, *in*-8°. La seconde édition corrigée et augmentée vient de paraître en 1 vol. *in*-12. Prix 75 cent.

Traité élémentaire d'arithmétique contenant les règles de l'arithmétique, l'exposition du système métrique, les règles particulières du

à traiter des sujets étrangers à une partie que je cultive depuis vingt ans (1), j'hésitais à mettre au jour les principes de morale dont j'ai entretenu les instituteurs ; mais les demandes réitérées qui m'ont été faites de cet opuscule, l'im-

---

calcul décimal et de la comparaison des mesures; les raisons et les proportions, etc., suivi d'un tableau général du système métrique, par M. F. Boisson, professeur de mathématiques à l'école secondaire communale de Vesoul. *Vesoul*, 1808, *in*-8°. Prix 1 fr.

Ces deux ouvrages se trouvent chez les différens libraires de Vesoul, Gray et Lure.

(1) La Bibliographie. On trouvera à la fin de ce volume la liste des ouvrages dont j'ai essayé la publication sur cet objet. En 1807 j'ai recueilli pour mes enfans et mes élèves, 1° quelques préceptes sur leur conduite sous le rapport de la religion, de la morale et de l'éducation; 2° les principes de l'art épistolaire extraits des meilleurs auteurs; et 3° les principales locutions vicieuses, corrigées. Ces trois parties, très-essentielles pour les jeunes gens, sont renfermées dans un petit volume *in*-12. Voyez le titre détaillé à la page 99 du présent volume.

portance du sujet, et l'assurance où je suis de n'avoir puisé mes matériaux que dans les sources les plus pures, m'ont paru des motifs suffisans pour hasarder la publication de cet essai dont le but est d'une utilité incontestable. J'ai tâché d'observer, dans la distribution de la matière, l'ordre le plus naturel, et de présenter chaque objet avec clarté et précision; on s'appercevra facilement que j'ai cherché à être laconique sans cependant rien omettre d'essentiel. Chaque réponse dans ce recueil est un texte sur lequel on pourrait faire un volume de développemens; c'est aux instituteurs et aux pères de famille, à détailler ces réponses, et sur-tout à les mettre à la portée des enfans par une explication qu'il serait très-à-propos d'appuyer de quelques exemples; je l'aurais fait moi-même, si je n'avais craint de trop grossir ce volume, et par conséquent de le voir porté à un prix trop haut pour la plûpart de ceux à qui je le destine.

Un respectable ecclésiastique, dont la modestie égale la piété solide et les talens distingnés, a bien voulu se charger de revoir le chapitre *des Devoirs envers Dieu*; il y a fait plusieurs additions importantes; je le prie d'en agréer le témoignage public de ma reconnaissance. Pendant le cours dont nous avons parlé, ce vertueux ecclésiastique a entretenu les instituteurs, des principes de la morale religieuse.

Il existe un opuscule du célèbre B. Franklin, qui renferme, sous une forme agréable, les meilleurs préceptes d'économie domestique, et qui convient à toutes les classes de la société, mais particulièrement à ceux qui ne sont pas fortunés, c'est-à-dire, au plus grand nombre : j'ai cru devoir le réimprimer en partie à la suite de mon ouvrage; cet opuscule très-connu a pour titre : *La science du bonhomme Richard.* J'y ai ajouté la petite pièce du *sifflet*, qui est du même auteur et qui a le même but moral.

Ce petit cours de morale ayant été fait à l'invitation de Monsieur le Préfet, j'ai tâché de le rendre digne de paraître sous les auspices de ce respectable magistrat. En le priant d'en agréer l'hommage, je remplis deux devoirs, qui seront toujours sacrés pour moi, celui de la justice et celui de la reconnaissance.

PRINCIPES
ÉLÉMENTAIRES DE MORALE,

OU

TRAITÉ ABRÉGÉ DES DEVOIRS DE L'HOMME

DANS LA SOCIÉTÉ.

Nulla vitæ pars, neque publicis, neque privatis, neque forensibus, neque domesticis in rebus, neque si tecum agas quid, neque si cum altero contrahas, vacare officio potest: in eoque colendo sita est vitæ honestas omnis, et in negligendo turpitudo. (CICERO, de officiis. *cap.* 11.)

A chaque instant de la vie, soit dans les affaires publiques, soit dans les affaires privées, au barreau, au sein de sa famille, vis-à-vis de soi-même, à l'égard des autres, on a des devoirs à remplir: s'en acquitter, c'est répandre un éclat honorable sur tout le cours de sa vie; les négliger, c'est se couvrir de honte. CICÉRON, *des devoirs*, chap. 11.)

TABLE DES CHAPITRES.

INTRODUCTION . . . . pages 1.

CHAPITRE PREMIER.

DÉFINITIONS GÉNÉRALES . . . . 2.

CHAPITRE SECOND.

DES DEVOIRS ENVERS DIEU . . . . . . 16.

CHAPITRE TROISIÈME.

DES DEVOIRS ENVERS NOUS-MÊMES . . . 27.

I°. *Des devoirs qui regardent la conservation du corps* . . . . 28.

De la sobriété . . . . 30.

De la chasteté . . . . 32.

Du travail . . . . 33.

De la propreté . . . . 34.

II° *Des devoirs qui regardent la tranquillité de l'ame* . . . . 36.

De l'envie . . . . 36.

De l'intérêt . . . . 39.

De l'ambition . . . . 42.

Du mensonge . . . . 43.

De l'ignorance . . . . 45.

De la présomption . . . . 48.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES DEVOIRS ENVERS NOS SEMBLABLES . . 49.

1°. *Des devoirs envers les père et mère* 55.
2°. *Des devoirs envers les parens* . . 56.
3°. *Des devoirs envers les supérieurs* . 58.
4°. *Des devoirs envers les égaux* . . 60.
5°. *Des devoirs envers les inférieurs* . 61.
6°. *Des devoirs envers les malheureux et les pauvres* . . . . 62.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DES DEVOIRS ENVERS LA PATRIE ET ENVERS LE SOUVERAIN . . . . 63.

LE BONHOMME RICHARD OU LE MOYEN FACILE DE PAYER LES IMPOTS ; OPUSCULE moral, traduit de l'Anglais de Franklin 69.

LE SIFFLET, PETITE PIECE MORALE, ÉCRITE EN FRANÇAIS, par Franklin lui même . 88.

TABLE DES MATIÈRES . . . . 91.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR L'ÉDITEUR . . . 97.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

INTRODUCTION.

L'HOMME est né pour vivre avec ses semblables : son inclination naturelle l'y porte, son intérêt l'y oblige, et son but est d'être heureux ; mais il ne peut l'être qu'autant qu'il donne aux autres les secours qu'il a droit d'attendre d'eux. La réunion des hommes se nomme société ; la société ne peut subsister sans ordre, c'est-à-dire, sans que chacun respecte les droits des autres, et ne remplisse, envers tous, les devoirs qui lui sont imposés. « Ce n'est que dans cet accord universel, dit l'ami des campagnes (Berquin), que tous les membres d'une société jouissent des avantages qu'ils ont recherchés en se réunissant. Plus la société est tranquille et heureuse, plus chacun de ceux qui la composent goûte en particulier de repos et de félicité. L'intérêt de chacun pris séparément, est donc de contribuer autant qu'il lui est possible au bien commun, puisqu'en échange de sa contribution personnelle à la félicité publique, il reçoit à la fois

sa part de la contribution de tous les autres. «. Mais pour obtenir ce résultat desiré, il faut que l'homme connaisse ses devoirs; il faut qu'il obéisse, sans hésiter, à la voix de sa conscience, à cette voix divine qui lui fait discerner naturellement le juste de l'injuste, le vrai du faux, le bon du mauvais. Telles sont les bases de la morale; on peut les réduire à cet axiôme : *Aimez votre prochain comme vous-même*; et de cet axiôme, naissent les deux suivans : 1° *ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fît*, et 2° *faites aux autres tout le bien que vous voudriez qu'ils vous fissent*; le premier est basé sur la stricte justice, et le second est commandé par la charité ou l'amour du prochain. La source du bonheur public et du bonheur particulier découle donc de l'application de ces principes. La société ne souffre, et les hommes ne sont malheureux qu'autant qu'ils s'en écartent, lorsque les passions les égarent. L'amour-propre, l'intérêt et l'ambition, voilà ce qui fait dévier l'homme du chemin de la vertu et ce qui le plonge dans un état continuel de peines et de souffrances trop souvent reversibles sur la

société entière. C'est en réprimant ses passions et en bornant ses désirs que l'homme peut devenir heureux, et il n'y parviendra que par la connaissance et la pratique de ses devoirs, c'est-à-dire, par la morale.

Nous allons tâcher de présenter quelques développemens sur cette matière; il n'en est point de plus intéressante, puisqu'elle tend à rendre l'homme meilleur et plus heureux, qu'elle embrasse tout le cours de sa vie depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, enfin qu'elle lui prescrit ses devoirs. Nous essayerons donc d'offrir en peu de pages les principes élémentaires de la morale et de les mettre à la portée des jeunes-gens. Nous prouverons que la religion et la vertu sont les deux guides qui doivent d'abord diriger l'homme dans les sentiers épineux de la vie, qu'il a des devoirs à remplir envers Dieu, envers lui-même, envers ses semblables, envers sa patrie. On se convaincra, par la lecture de ce petit traité, de l'importance de ces devoirs; on verra qu'ils sont tellement liés, qu'on ne peut en négliger un seul sans porter atteinte aux autres; que le bien-être passager qu'on peut retirer de l'infraction

de quelques-uns, non-seulement ne peut entrer en compensation avec la paix et le bonheur durable qu'on goûtera continuellement en les remplissant tous; mais que ce bien-être du moment sera pour le coupable une source de remords, de peines et de malheurs. Jeunes-gens, lisez cet opuscule avec attention, méditez-le, et tâchez de le graver dans votre cœur avec la ferme résolution de ne jamais vous écarter des principes qu'il renferme.

PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES DE MORALE.

CHAPITRE PREMIER.

DÉFINITIONS GÉNÉRALES.

D. Qu'est-ce que la Morale?

R. La Morale est la science des mœurs (1); elle consiste dans la connaissance et la pratique des devoirs imposés à l'homme, pour se conserver et vivre heureux dans la société.

D. Qu'entend-on par le mot DEVOIR?

R. On entend par le mot *devoir*, l'obligation

(1) Le mot MŒURS vient du latin *mores*, qui lui-même est tiré de *mos*, *moris*, usage, coutume; ainsi on entend par MŒURS, les usages, les habitudes journalières qui forment la chaîne de toutes nos actions. Si nos actions sont bonnes, c'est-à-dire, conformes à l'équité, à la loi, à la coutume, nous avons de *bonnes mœurs*; dans le cas contraire, nous avons de *mauvaises mœurs*.

où l'on est de régler toutes ses actions d'aprés les principes d'équité naturelle, consacrés par la loi, par la coutume et par la bienséance; par exemple : veiller à sa conservation, en satisfesant aux besoins journaliers que l'on éprouve, tels que la soif, l'appétit, le sommeil, en se garantissant des dangers qui menacent les animaux, c'est un *devoir* imposé à l'homme par la loi naturelle; reconnaître un Dieu, l'adorer, aimer son prochain, rendre à chacun ce qui lui est dû, ne point tuer, ne point dérober, voilà des *devoirs* imposés par les loix divines, et confirmés par les loix humaines; acquitter ses contributions, obéir à ceux qui, revêtus d'un caractère public, commandent au nom de la loi; suivre, dans les poursuites que l'on a à exercer en justice, les formalités établies dans les tribunaux, se soumettre aux jugemens qui en émanent, voilà des *devoirs* imposés par la loi civile; être vêtu de telle ou telle manière selon sa condition, est un *devoir* imposé par la coutume; mais être vêtu proprement et modestement, c'est-à-dire, de manière à ne point choquer la décence, est un *devoir* imposé par la bienséance.

D. D'où proviennent en général les devoirs imposés à l'homme?

R. Les devoirs imposés à l'homme proviennent

de sa propre nature, et des rapports qui existent entre lui et ses semblables dans la société.

D. Qu'est-ce que la société ?

R. La société, généralement parlant, est une réunion d'hommes, qui, convenant de vivre ensemble, s'imposent des loix (1) dont le but est leur commune conservation et leur mutuel

---

(1) La réunion ou l'ensemble de ces loix compose, dans chaque société, ce qu'on appelle la constitution de l'état ou la forme du gouvernement; il existe différentes espèces de gouvernemens, dont on parle ordinairement en détail dans les grands traités de morale : comme notre ouvrage n'est qu'un abrégé de ces traités, nous nous contenterons de présenter ici la définition de chaque espèce de gouvernement. On en reconnaît trois : le monarchique, le républicain, et le mixte. Sous le monarchique sont comprises la théocratie, la royauté proprement dite, l'autocratie ou le despotisme, et la gynécocratie; l'abus de la monarchie est la tyrannie. Sous le gouvernement républicain, on comprend premièrement la démocratie dont l'abus est la démagogie, l'ochlocratie et l'anarchie; secondement l'aristocratie dont l'abus est l'oligarchie; et troisièmement l'autonomie. Les gouvernemens mixtes peuvent varier à l'infini. Passons à l'explication étymologique de ces différens noms.

I°. MONARCHIE, ce mot vient du grec *monos*, seul, et *arché* puissance, c'est-à-dire, puissance ou gouvernement d'un seul. Les empires, les royaumes, les principautés sont soumis au gouvernement monarchique. Ce gouvernement est ou théocratique, ou simplement royal, ou autocratique ou despotique ou génycocratique ou tyrannique.

1° *Théocratie*, (*Theos*, Dieu, *kratos* pouvoir), c'est le gouvernement qui voit réunies dans les mêmes mains la puis-

bonheur. L'ordre social porte donc sur une convention par laquelle chacun des associés

---

sance religieuse et la puissance civile. Tel fut le gouvernement des Hébreux sous Moyse et sous ses successeurs jusqu'à Saül. Plusieurs gouvernemens de l'Inde sont encore théocratiques. Le Pape, exerçant dans ses états la puissance spirituelle et temporelle, peut être considéré comme théocrate.

2° La *royauté* (*regia*, royale, *auctoritas* autorité) a lieu lorsqu'un seul gouverne en vertu des loix, et qu'il s'y soumet le premier..... La royauté est ou élective ou héréditaire ; elle est élective lorsque le gouvernant doit ce poste éminent à l'éclat de ses vertus, au choix libre et volontaire de ses concitoyens ; qu'il administre, comme le père de famille, pour l'avantage des gouvernés. La royauté est héréditaire lorsque le gouvernant tient la couronne par droit de succession. La Pologne était soumise à la royauté élective avant les partages de 1772, de 1793 et de 1795 ; la destruction de cette monarchie prouve le danger de ce mode de gouvernement, toujours en proie aux factions, à la mort de chaque prince. La France et presque toutes les autres Puissances de l'Europe avaient et ont encore la royauté héréditaire : dans cette dernière, on appelle Dynastie, (*Dunasteia*, autorité, puissance, dérivé de *Dunamai*, avoir l'autorité, la puissance) ; on appelle, dis-je, Dynastie, la suite des rois ou princes d'une même race, qui ont régné dans un pays. Ainsi la monarchie française compte quatre dynasties, ou races : 1° celle des Mérovingiens, ainsi nommée du troisième roi de France, Mérovée : elle commence à Pharamond en 420. 2° Celle des Carlovingiens, qui tire son nom de Charlemagne ; Pepin le bref son père est le premier roi de cette dynastie qui commence en 752. 3° Celle des Capétiens ainsi appelée de Hugues Capet qui en fut le chef en 987 ; elle finit à la mort de Louis XVI en 1793, ou plutôt en 1792, époque à laquelle on établit la république. 4° Napoléon est monté sur

s'engage à être juste, à respecter les droits des autres, à leur prêter les secours dont il

---

le trône en 1804 avec le titre d'Empereur. Il avait celui de premier Consul depuis l'an VIII (1799).

3° *Autocratie*, (*autôs*, soi-même, *kratos* puissance), c'est un gouvernement exercé avec une autorité absolue, indépendante et qui n'est limitée par aucune loi. L'Empereur de Russie prend le titre d'autocrate de toutes les Russies.

Le *despotisme* (*despotês*, maître, seigneur,) est la même chose que l'autocratie. La volonté du despote tient lieu de loi et contraint à l'obéissance; il règne pour son profit. Le Sultan, et presque tous les Souverains de l'Asie, sont despotes. Le trône du despotisme est plus exposé que les autres à des révolutions sanglantes. Constantinople en a souvent donné la preuve et vient de la donner encore tout récemment.

4° *Gynécocratie*, gouvernement où l'autorité suprême passe entre les mains d'une femme. (Ce mot vient de *gunaikos*, génitif de *gunê* femme, et de *kratos* puissance, c'est-à-dire, gouvernement des femmes).

De la *tyrannie* (*turannos* tyran). Ce mot signifiait autrefois Roi ou Souverain qui avait usurpé l'Empire; on le donne maintenant à un prince injuste, violent et cruel. La tyrannie est l'abus de la royauté et du despotisme. Elle a lieu lorsque le roi ou le despote use de son autorité pour commettre des actes arbitraires, injustes et vexatoires envers ses sujets. C'est le pire de tous les gouvernemens après l'anarchie. On distingue deux sortes de tyrannie : l'une réelle, qui consiste dans la violence du gouvernement; et l'autre d'opinion, qui se fait sentir lorsque ceux qui gouvernent, établissent des choses qui choquent la manière de penser d'une nation.

II° RÉPUBLIQUE (*res*, chose, *publica* publique). Le gouvernement républicain a lieu lorsque l'autorité est entre les mains de plusieurs. Il est ou démocratique ou démagogique ou ochlocratique ou anarchique ou aristocratique ou oligarchique.

est capable, à concourir de toutes ses forces à la conservation du corps social, sous la con-

---

1° *Démocratie*, (*dèmos*, peuple, *kratos*, puissance), c'est donc le gouvernement du peuple. Il existe quand l'autorité se trouve entre les mains du grand nombre, c'est-à-dire, depuis la moitié plus un, jusqu'à la totalité des citoyens. Mais en général on appelle vraie république le gouvernement confié à une majorité quelconque, sur-tout si cette majorité est composée de chefs de famille intéressés par leurs propriétés, leur aisance quoique médiocre, et leur amour de l'ordre, à la prospérité de l'état, et si elle administre de manière que la classe ignorante, grossière et sans lien qui l'attache à la chose publique soit écartée de l'administration. Une aveugle obéissance aux loix et l'amour de la patrie forment la base du gouvernement républicain. Nous avons fait la triste expérience que ce mode de gouvernement ne convient point aux grands états.

Démagogie est un des abus de la démocratie, (son étymologie est *dêmos*, peuple, *agôgos*, conducteur). La démagogie a lieu lorsqu'une multitude ignorante, turbulente, avide, inquiète, incapable de commander, n'ayant rien à perdre, peut par le nombre et la violence, réduire au silence la classe vertueuse et instruite. Cette multitude, pour augmenter sa force, admet à la participation des affaires tous les individus sans choix et sans exception; bientôt elle met ses caprices à la place de la loi, elle se laisse mener par des ambitieux; elle dépouille, bannit, tue les riches, substitue la licence à la liberté, et met, à la place de l'ordre politique, l'anarchie et le désordre.

L'*ochlocratie*, autre abus de la démocratie (*ochlos*, populace, multitude, et *kratos* puissance, force, pouvoir), c'est la dégradation du gouvernement démocratique; on peut la regarder comme un des principes de la démagogie qui porte que personne dans la république ne doit se distinguer des autres, même par son mérite. C'est en vertu de ce principe

dition qu'en échange de son obéissance et de sa fidélité à remplir ses devoirs, la société lui

que le philosophe Hermodose fut chassé par décret du peuple, chez les anciens Ephésiens. L'exil d'Aristide peut se rapporter au même principe.

L'*anarchie* (*a* privatif, c'est-à-dire, sans, et *arché* gouvernement, puissance) est non-seulement l'abus, mais même la cessation de toute espèce de gouvernement. C'est à peu près la crise où se trouve l'état lorsqu'une populace aveugle se met à la tête des affaires. Rien de plus affreux que le spectacle d'un peuple livré à l'anarchie.

2° L'*aristocratie* est le gouvernement des grands : (Ce mot vient de *aristos*, très-bon, et de *kratos* force, puissance); ce gouvernement a lieu lorsqu'une minorité recommandable par ses talens, par ses connaissances, sur-tout par sa vertu, tient les rênes de l'état, de manière qu'elle ne s'écarte jamais des principes de la justice et obtienne constamment l'assentiment des subordonnés. Ce gouvernement repose sur la pratique des vertus sociales : il n'en est que plus difficile à être maintenu dans les bornes que les loix et l'équité naturelle lui prescrivent. Il y a trois sortes d'aristocratie : la naturelle, l'élective et l'héréditaire. L'aristocratie naturelle ne convient qu'à des peuples simples, elle se rapproche de la démocratie ; la plupart des sauvages de l'Amérique septentrionale se gouvernent ainsi ; l'aristocratie élective, qui est l'aristocratie proprement dite, semble la plus convenable, mais il faut que l'amour de l'autorité et la corruption qu'elle entraîne, ne dépravent pas les Sénateurs ; quelques cantons de la Suisse avaient ce gouvernement. L'aristocratie héréditaire passe pour le plus mauvais de tous les gouvernemens ; cependant quelques auteurs en ont fait un grand éloge. Venise était ainsi gouvernée.

L'*oligarchie* (*oligos* peu et *arché* puissance) est l'abus de l'aristocratie ; elle a lieu lorsqu'une minorité fière de sa naissance ou de ses richesses, qui ne sont pas des vertus, mais

accordera protection pour sa personne et pour les biens que son industrie et son travail ont pu légitimement lui procurer.

D. Quel est le principe de la société ?

R. La justice est le principe et la base fondamentale de la société, parce qu'elle seule embrasse la pratique de toutes les actions utiles au corps social. « Toutes les autres vertus, dit un auteur moderne, telles que l'humanité, la probité, l'amour de la patrie, la sincérité, la générosité, la simplicité de mœurs, et la modestie, ne sont que des formes variées et des applications diverses de cet axiome : *ne fais*

---

des prérogatives de convention, peut se rendre maîtresse des affaires; dominant par les richesses, elle règne pour les richesses; de pareils droits ne sont pas fondés sur la nature ou sur la justice; cette minorité n'est qu'une coalition oppressive.

3° *Autonomie*, (*autos*, soi-même et *nomos* loi, dérivé de *némô* régir, gouverner), c'est la liberté dont jouissaient sous les Romains, certaines villes grecques qui avaient conservé le droit de se gouverner par leurs propres loix. En Allemagne quelques villes anséatiques jouissaient du droit d'autonomie.

III° Les GOUVERNEMENS MIXTES sont ceux qui tiennent du monarchique, du démocratique et de l'aristocratique : tel est celui d'Angleterre où le peuple, quoique soumis à un Roi, a le droit de représentation; la France et quelques-uns des royaumes modernes ont également leur corps législatif.

à autrui que ce que tu veux qu'il te fasse, qui est la définition de la justice. «

D. Expliquez comment les devoirs que l'on a à remplir proviennent de la nature de l'homme et des rapports qui existent entre les membres de la société?

R. L'homme, pris isolément, est un être faible, qui dès sa naissance jusqu'à sa mort, ne pourrait subsister sans le secours de ses semblables : sa mère l'allaite au berceau; son père le nourrit dans l'adolescence; son pasteur et ses maîtres lui donnent l'instruction; le laboureur et les artisans lui fournissent pendant le cours de sa vie, ce qui lui est nécessaire; et les dépositaires des loix veillent à sa sureté. Chaque homme reçoit tous ces secours de ses semblables; les principes de justice, dont nous venons de parler, exigent qu'à son tour il rende à ses semblables la valeur de ce qu'il en a reçu et qu'il leur donne les secours qui sont en son pouvoir. Ainsi, l'attachement, la reconnaissance et toutes sortes de soulagemens sont le prix que ses parens ont droit d'en attendre pour les soins qu'ils ont eus de lui dans son enfance. Il aura pour son pasteur et pour ses maîtres le respect et la reconnaissance que lui auront inspirés la piété sincère et les connaissances

qu'il tient d'eux. Dans l'état qu'il aura embrassé, il se rendra utile à la société, il travaillera, il aura des talens, et ses concitoyens en profiteront, comme lui profite de leurs travaux et de leurs talens. Enfin il aura la plus grande vénération pour les magistrats dont la vigilance lui assure la tranquille jouissance de sa propriété. Tels sont les rapports qui existent entre les hommes, et qui font le lien de la société.

D. Quels sont les devoirs qui naissent de ces rapports ?

R. Ces devoirs sont au nombre de quatre principaux qui peuvent se subdiviser à l'infini. Ils ne proviennent pas seulement de ces rapports, mais encore, comme nous l'avons dit, de la nature de l'homme, qui, faible, imparfait et doué d'un cœur sensible, doit d'abord reconnaître l'auteur de toutes choses et lui rendre son premier hommage. On doit donc mettre au premier rang les *devoirs envers Dieu*. Après le sentiment d'amour et de reconnaissance envers le Créateur, celui de notre conservation et de notre bien-être est le plus fort; nous plaçons donc en second lieu les *devoirs envers nous-mêmes*. A ceux-ci se lient essentiellement les *devoirs envers nos semblables*; ne pouvant pas vivre isolés au milieu de la société, nous avons

continuellement des rapports avec tous ceux qui nous environnent, delà les devoirs envers nos supérieurs, nos égaux et nos inférieurs. Enfin nous avons des *devoirs* à remplir *envers notre patrie*, *envers notre souverain*; et ceux-ci ne sont pas moins importans que les autres, puisqu'ils font la force de l'état, en assurent la gloire et lui procurent le bonheur.

L'homme a donc quatre espèces de devoirs à remplir : 1° devoirs envers Dieu; 2° devoirs envers lui-même; 3° devoirs envers ses semblables; 4° devoirs envers sa patrie. Ces devoirs dont la connaissance et la pratique composent toute la morale; seront détaillés dans les quatre chapitres suivans. Il suffira de les exposer pour en faire sentir l'importance.

CHAPITRE SECOND.

DES DEVOIRS ENVERS DIEU.

D. AVONS-NOUS quelques devoirs à remplir envers Dieu?

R. La raison ne nous permet pas d'en douter ; notre cœur le sent, et tout ce que nous voyons nous le démontre.

Placés au milieu de cet univers dont le spectacle nous ravit et nous enchante, la raison nous dit qu'il y a un être puissant et bon qui a fait cet admirable ouvrage, qui le conserve et le gouverne par des loix sages; et que nous ayant donné l'être, il nous aime comme ses enfans.

La raison nous dit que cet être, que nous appelons Dieu, étant la justice même, commande nécessairement tout ce *qui est juste et raisonnable*; elle nous dit en même tems *qu'il est raisonnable et juste*, que des enfans aiment un pere qui les chérit tendrement; qu'ils soient reconnaissans des bienfaits dont il ne cesse de les combler; qu'ils aient pour lui tout le respect qu'il mérite, et qu'ils lui rendent tous les hommages qui sont dûs à sa Majesté infinie.

La raison nous dit que des créatures intelligentes doivent à leur Créateur des hommages proportionnés à leur nature ; hommages de l'esprit, si elles sont de purs esprits, hommages de l'esprit et du corps, si elles ont un corps et un esprit.

Enfin la raison nous dit, que, si, par un effet de sa bonté, ce grand Dieu a daigné nous faire connaître quel est le culte intérieur et extérieur qui lui est agréable et qui lui plaît davantage, c'est ce culte même que nous devons lui rendre.

Toutes ces vérités sont d'une évidence palpable et le simple bon sens suffit pour les connaître.

Il est donc évident que nous avons des devoirs indispensables à remplir envers Dieu. On ne peut donc sans blesser le cri de sa conscience, de sa raison, se dispenser de ces devoirs sacrés ; et l'on serait absolument inexcusable de ne pas s'instruire, autant qu'il est possible et nécessaire, du culte qu'il exige.

D. Quels sont nos devoirs envers Dieu ?

R. On peut diviser en deux espèces les devoirs envers Dieu : les uns sont intérieurs et prennent leur source dans notre cœur ; ils ont pour base l'amour et la reconnaissance. Les autres sont extérieurs ; ils émanent des premiers, et consistent en actions.

D. Quels sont nos devoirs intérieurs envers Dieu ?

R. Nos devoirs intérieurs envers Dieu sont 1° de l'aimer, de l'adorer et de le glorifier comme notre créateur, puisque c'est de lui que nous tenons l'être ; 2° de le remercier comme notre bienfaiteur, puisqu'il pourvoit à tous nos besoins, et que c'est à lui que nous devons avoir recours dans tous les instans de notre vie ; 3° d'avoir un sincère repentir des fautes que nous avons commises en transgressant ses loix ; 4° enfin de mettre toute notre confiance en lui, soit comme notre conservateur, puisqu'il soutient notre existence et qu'il veille continuellement à notre conservation ; soit comme notre Juge, puisqu'au moment où sa bonté infinie doit nous rappeler à lui, il nous récompensera ou nous punira suivant le bien ou le mal que nous aurons fait.

D. Quand l'homme est sans témoin, n'est-il pas libre d'agir comme il lui plait, sur-tout quand il prévoit que son action ne sera jamais découverte ?

R. Non : l'homme n'est jamais libre de mal faire, quoiqu'il agisse en secret ; Dieu, tout invisible qu'il est, le voit, l'observe et lui parle par la voix de la conscience. Si l'homme n'obéit point à cette voix, il se rend coupable ; Dieu le condamne, et le punit d'abord en le livrant à ses

remords; mais presque toujours il permet que les mauvaises actions secrètes se découvrent à la fin et n'échappent pas au jugement des hommes; mille exemples le prouvent ?

D. La crainte de Dieu doit donc nous guider dans toutes nos pensées et dans toutes nos actions ?

R. Oui : la crainte de Dieu doit nous guider dans toutes nos pensées et dans toutes nos actions. Nous pouvons tromper les hommes, mais nous ne trompons jamais Dieu; nous pouvons en imposer aux hommes par le mensonge et la fourberie, mais nous n'en imposons jamais à Dieu ni à notre conscience. Si nous avions sans cesse à nos cotés un juge, ou, disons plus, notre souverain, oserions nous commettre une mauvaise action, faire quelque chose de honteux ? non, sans doute! hé bien, soyons convaincus que nous avons sans cesse en notre présence un maître, un juge, qui est plus puissant, plus majestueux que tous les monarques du monde; et nous sentirons, de quelle importance, de quelle nécessité *absolue* il est de nous bien conduire et de toujours écouter la voix de notre conscience.

D. Qu'est-ce que la conscience ?

R. La conscience est ce sentiment intérieur,

cette lumière divine dont chaque homme est pourvu, et qui l'éclaire sur le bien qu'il doit faire et sur le mal qu'il doit éviter. La conscience, quelle que soit notre volonté, approuve les bonnes actions et condamne les mauvaises; c'est le juge le plus incorruptible que nous puissions avoir; c'est un bourreau qui nous déchire le cœur quand nous sommes coupables; et comme la conscience est notre premier guide pour diriger notre conduite, on peut la regarder comme l'interprète des volontés de Dieu. Elle est une émanation de la raison, qui met l'homme au-dessus des animaux doués seulement de ce que l'on appelle instinct.

D. Qu'est-ce que l'instinct?

R. L'instinct est un sentiment aveugle qui porte indistinctement vers tout ce qui flatte les sens; il appartient plus particulièrement à la brute, C'est pourquoi l'homme livré à ses passions, à la débauche, à l'intempérance, à l'ivrognerie, est qualifié d'abruti, c'est-à-dire, semblable à la brute.

D. Ne suffit-il pas de rendre à Dieu un culte intérieur?

R. Non : nous devons encore lui rendre un culte extérieur, non-seulement parce qu'il a droit

aux hommages de toutes les parties de notre être ; mais encore parce que notre constitution naturelle l'exige, et que l'intérêt de nos semblables le commande.

1° *Il a droit aux hommages de toutes les parties de notre être.* Nos sens nous viennent de Dieu comme notre esprit, ils sont les organes de nos plaisirs ; n'est-il pas juste qu'ils le soient aussi de notre reconnaissance ? Nous rendons à Dieu l'hommage *de notre esprit* en l'adorant, en le remerciant, en mettant en lui notre confiance, en le reconnaissant comme l'éternelle vérité, etc. Nous lui rendons *celui de notre cœur*, en l'aimant comme la souveraine bonté, et en nous soumettant par amour à tous ses commandemens. *Nos sens lui* doivent aussi le leur, et ils lui rendront ce culte, en accomplissant d'une manière sensible les devoirs de la religion. Alors tout sera dans l'ordre, et il n'y aura rien en nous qui ne serve à exprimer notre gratitude. Comme il n'y a rien en nous qui ne soit un don de Dieu, et qui ne contribue à notre bonheur, ya-t-il rien de plus raisonnable et de plus digne d'un cœur reconnaissant ?

2° *Notre constitution naturelle l'exige.* Presque toutes nos idées, et tous nos sentimens nous viennent *par les sens*, c'est-à-dire, à l'occasion des impressions que les objets matériels font sur les organes de notre corps. Il faut donc

qu'il y ait quelque chose de *sensible* dans les actes du culte que nous rendons à Dieu ; afin que *cette partie sensible du culte* excite, soutienne, nourrisse et fortifie en nous les sentimens religieux. Sans ce secours toutes les idées de religion s'affaibliraient bientôt et peut-être même s'évanouiraient entièrement. Nous tenons si fort aux objets sensibles, que les idées abstraites n'ont presque aucune prise sur nous, ou nous échappent même malgré nous.

Une religion *purement* intellectuelle peut bien convenir aux *pures* intelligences. Mais l'homme étant un être composé de deux substances, l'une spirituelle, l'autre matérielle et sensible, sa nature exige nécessairement uu culte partie spirituel et partie sensible.

3° *L'intérêt de nos semblables l'exige pareillement.* Nous devons aimer nos fréres : Dieu qui est le père de tous le désire et l'ordonne.

Quel est le père qui ne chérisse ses enfans, qui ne souhaite pas qu'ils s'aident mutuellement à devenir heureux, à mériter de l'être ? Quel est le père qui ne désire pas que ses enfans se portent les uns les autres à la bienfaisance et à toutes les vertus d'où dépend le bonheur de sa famille entière : Dieu, le meilleur des pères, peut-il donc ne pas désirer, peut-il ne pas commander aux hommes, qui sont ses enfants,

de se porter mutuellement à l'accomplissement du premier de leurs devoirs par les exemples religieux qu'ils se donneront.

Or un culte purement intérieur n'édifierait personne, ne ferait aucune de ces impressions vives et profondes qui sont le résultat des fêtes publiques, des chants mélodieux, des cérémonies touchantes, des instructions pathétiques, en un mot de tout cet ensemble qui pénétre même involontairement l'ame des hommes les moins sensibles. Quel plus intéressant spectacle que celui d'une vaste assemblée de frères réunis à des époques réglées pour rendre des hommages solemnels au Dieu de l'univers qui abaisse des regards de complaisance sur ses enfans prosternés aux pieds de son trône ! Non, l'homme froidement isolé n'éprouvera jamais ces émotions délicieuses et profondes que cause un pareil spectacle ! Il ne voit pas qu'en retranchant du culte tout acte extérieur, tout signe sensible propre à réveiller en nous des sentimens religieux, il affaiblit, il éteint insensiblement ces sentimens intérieurs dont il reconnaît la nécessité indispensable (1).

(1) Des philosophes célèbres du dernier siècle (d'Alembert et Diderot) ont rendu à la religion et au culte, un hommage qui n'est sans doute pas suspect dans leur bouche. Cet hommage est consigné dans les deux anecdotes suivantes : » M. de

D. En quoi consistent nos devoirs extérieurs envers Dieu ?

R. Dans la manifestation des sentimens intérieurs

R...... élevait un enfant qui donnait d'assez grandes espérances et auquel, par cette raison, d'Alembert prenait un intérêt particulier ; M. de R.... demanda à celui-ci, s'il ne conviendrait pas de faire faire la première communion à cet enfant qui avançait dans sa treizième année? *Sans doute*, répondit brusquement d'Alembert ; et après avoir rêvé un moment, il ajouta : *quand les jeunes gens n'ont pas de religion*, *ils envoient bientôt la morale à tous les diables.* = Beauzée allant un jour chez Diderot, fut surpris de le trouver faisant répéter le catéchisme à sa fille. Diderot rit de la surprise de l'académicien, puis lui dit : *eh ! quels meilleurs fondemens puis-je donner à l'éducation de ma fille pour la rendre tout ce qu'elle doit être un jour, fille respectueuse et tendre, digne épouse et digne mère ? Est-il au fond, puisque nous sommes forcés d'en convenir, une morale qui vaille celle de la religion et qui porte sur de plus puissans motifs ?* » (Voyez *la théorie du bonheur*, faisant suite au Comte de Valmont, *Paris*, 1802, 6e *vol. in*-12, *pp*. 370--371).

Quelque longue que puisse être cette note, je cède volontiers au plaisir d'y insérer le sublime témoignage que d'Alembert rend au christianisme dans une lettre qu'il adresse à l'Impératrice de Russie. Voici comment il s'exprime :

» Il est un lien plus puissant que tous les autres, auquel l'Europe entière doit aujourd'hui l'espèce de société qui s'est perpétuée entre ses membres, le Christianisme. Méprisé à sa naissance, il servit d'asile à ses détracteurs, après l'avoir si cruellement et si vainement persécuté.

» Quelques prétendus Esprits-forts disent que le Christianisme est gênant ; c'est avouer qu'on est incapable de porter le joug des vertus qu'il commande. Il est nuisible, ajoutent-ils ; c'est fermer les yeux aux avantages les plus

dont nous devons être pénétrés. C'est de la réunion de ces deux espèces d'actes, les uns inté-

---

sensibles, les plus indispensables, qu'il procure à la société. Ses devoirs excluent ceux de citoyens; c'est le calomnier manifestement, puisque le premier de ses préceptes est de remplir les devoirs de son état. Il favorise le despotisme, l'autorité arbitraire des Princes; c'est méconnaître son esprit, puisqu'il déclare, dans les termes les plus énergiques, que les Souverains, au tribunal de Dieu, seront jugés plus rigoureusement que les autres hommes, et qu'ils payeront avec usure, l'impunité dont ils auront joui sur la terre. La foi qu'exige le Christianisme contredit et humilie la raison; c'est insulter à l'expérience et à la raison même, que de regarder comme humiliant un joug qui soutient cette raison toujours vacillante, toujours inquiète, quand elle est abandonnée à elle-même.

» Que deviendrait donc le monde, Madame; que deviendraient ceux qui l'habitent, si, par la douceur de ses consolations, par l'attrait de ses espérances, par les compensations inestimables qu'elle offre aux malheureux, la Religion n'adoucissait, dans cette vie, les maux inévitables à chaque individu, et plus encore aux gens de bien! C'est sur-tout dans l'inégalité des conditions, dans l'inexacte distribution des honneurs et des récompenses, que cette Religion fait connaître la douceur de son empire, et la sagesse de ses loix, qui tempèrent et réparent, autant qu'il est possible, les adversités humaines.

» Comme l'ordre de la société exige, pour son propre soutien, de la subordination, de la dépendance, de la fatigue; comme la corruption de l'humanité répand, sur le général et sur les particuliers, des peines, des travaux, des oppressions, des injustices; quel homme pourrait se soumettre aux rigueurs d'un partage si cruel à la nature, sans une lumière qui lui apprend à supporter les amertumes de son sort; sans un contrepoids qui réprime les soulèvemens d'une

rieurs, les autres extérieurs, que se compose ce qu'on appele culte religieux. Les premiers sont comme l'ame de la religion, les seconds peuvent en être considérés comme le corps. Il en résulte un tout admirable, parfaitement analogue à la nature de l'homme composé de corps et d'ame.

Or les uns et les autres ayant été prescrits par Dieu même d'une manière plus ou moins générale, et réglés ensuite en détail par des ministres à qui sa sagesse a confié le pouvoir de faire des réglemens particuliers pour faciliter l'accomplissement de ses loix; c'est pour nous une obligation de nous conformer à tout ce qui a été établi pour le culte public.

---

sensibilité trop souvent juste; sans une loi de soumission qui lui fait accepter, par des vues sur-humaines, tout ce qui peut blesser son esprit et révolter son cœur? Le mal du Chrétien n'est, aux yeux de la Foi, qu'un mal passager, et toujours propre à lui mériter des récompenses éternelles. Le mal du Philosophe est un aiguillon pour sa malice, un sujet pour ses révoltes, un ferment pour son humeur, un motif d'injustice et d'iniquité.

» Par la Religion seule, les maux cessent d'être ce qu'ils sont; par elle seule, souffrir est un moindre mal, que de goûter les douceurs de la vie au préjudice de sa conscience et de ses devoirs; par elle seule, l'homme, élevé au-dessus de lui-même, se dérobe, en quelque sorte, aux mauvais traitemens, à la persécution, à l'iniquité, pour se reposer, sous ses auspices, dans un centre de bonheur et de paix au-dessus de tous les revers ». (Voyez les *Mémoires secrets de Madame de Tencin*).

Mais il faut bien observer que ce serait une erreur grossière de penser que l'on ne doit s'attacher qu'aux observances extérieures. Il faut que l'esprit intérieur en dirige et en vivifie la pratique. De la réunion des actes intérieurs et extérieurs résulte un culte complet et parfaitement assorti à la nature de l'homme, lequel sert tout-à-la-fois à glorifier Dieu, à soutenir l'homme dans le sentier de la vertu, en inspirer l'amour à ses semblables, à resserrer les liens de la société, à faire règner une parfaite harmonie entre tous les membres qui la composent et le souverain qui la gouverne, enfin à unir tous les hommes entr'eux, et à leur auteur.

Nota. Nous ne nous étendrons pas davantage sur les devoirs envers Dieu, parce qu'ils sont l'objet particulier des instructions pastorales que l'on fait aux jeunes gens dans chaque paroisse. D'ailleurs ils sont amplement détaillés dans le Catéchisme et dans la plupart des livres de dévotion.

CHAPITRE TROISIEME.

DES DEVOIRS ENVERS NOUS-MÊMES.

D. Quels sont les devoirs que nous avons à remplir envers nous-mêmes?

R. Ces devoirs sont de deux espèces : les uns, sous le rapport physique, ont pour objet notre

conservation et pour résultat la force et la vigueur qui procure la santé; les autres, sous le rapport moral, regardent la tranquillité de l'ame et le bonheur constant qui naît d'une conscience pure. On peut réunir ces deux espèces de devoirs sous ce principe général : que l'homme doit veiller à sa conservation, former son cœur à la vertu, cultiver son esprit et chercher à se perfectionner.

I°. DES DEVOIRS QUI REGARDENT LA CONSERVATION DU CORPS.

D. D'où proviennent les devoirs relatifs à notre conservation ?

R. Les devoirs relatifs à notre conservation, sont puisés dans la nature; Dieu a inspiré à l'homme un grand attachement à la vie, et par-conséquent de l'horreur pour la mort; en lui imprimant fortement le sentiment de sa conservation, il lui a défendu d'abréger ses jours. L'homme doit donc éviter avec soin tous les excés qui, en altérant sa santé, le mettent en opposition avec les desseins de la providence.

D. L'homme n'a-t-il pas deux sensations principales, par lesquelles il veille continuellement à sa conservation ?

R. Oui, l'homme a la sensation de la douleur

qui l'avertit et le détourne de tout ce qui tend à le faire souffrir et à le détruire; l'autre est la sensation du plaisir qui l'attire et le porte vers tout ce qui tend à le conserver et à développer son existence.

D. En évitant la sensation de la douleur, pouvons-nous nous livrer entièrement et aveuglément à tout ce qui peut nous procurer celle du plaisir?

R. Non sans doute, parce que le plaisir, qui tend à notre conservation, s'il est pris au-delà du besoin, devient nuisible et conduit à la destruction. Par exemple : un homme qui abuse du plaisir de manger et de boire et qui commet d'autres excès en voulant flatter ses sens, attaque nécessairement sa santé et nuit à sa vie. De même, la sensation de la douleur est quelquefois nécessaire à notre conservation: les médicamens, les opérations chirurgicales nous causent des sensations désagréables, douloureuses, et cependant nous sont utiles.

D. A quoi se rapportent les devoirs qui regardent la conservation du corps?

R. Les devoirs qui regardent la conservation du corps, se rapportent à la sobriété, à la chasteté, au travail et à la propreté.

De la sobriété.

D. Qu'est-ce que la sobriété ?

R. La sobriété est une vertu qui nous prescrit de ne prendre d'alimens qu'autant qu'il est nécessaire pour nous conserver en parfaite santé.

D. Quels sont les effets de la sobriété ?

R. La sobriété a la plus grande influence sur le physique et sur le moral : l'estomach n'étant point surchargé, la digestion n'est point pénible ; les idées sont claires et faciles, on remplit mieux toutes ses fonctions, on vaque avec intelligence à ses affaires, on vieillit exempt de maladies, on jouit avec allégresse des biens que l'on tient du sort ou de son travail ; enfin mille avantages sont le prix d'une seule vertu.

D. Quels sont les vices opposés à la sobriété ?

R. La gourmandise et l'ivrognerie.

D. Quels sont les effets de la gourmandise ?

R. Elle produit des maux incalculables : le gourmand, oppressé d'alimens, digère difficilement et éprouve des souffrances continuelles. Sa tête troublée par les fumées d'une digestion pénible, ne conçoit point d'idées nettes et claires ; il se livre avec violence à des mouvemens

déréglés de colère et d'autres passions brutales, qui sont le produit d'un sang échauffé : son corps devient massif, pesant et peu propre au travail ; il essuie des maladies douloureuses et dispendieuses ; il atteint rarement la vieillesse, et s'il y parvient, ses dernières années sont remplies de dégoûts, d'infirmités, d'ennuis et d'impatiences. Il faut donc opposer la frugalité à la gourmandise, c'est-à-dire, se contenter de mets sains et en quantité suffisante pour appaiser l'appétit.

D. Quels sont les effets de l'ivrognerie?

R. L'ivrognerie, qui est le plus honteux et le plus pernicieux de tous les vices, est aussi la source de mille maux. L'ivrogne, privé de la raison, profane le plus grand bienfait de la divinité ; il devient semblable aux animaux, et même est au-dessons, puisqu'incapable de diriger ses pas, il chancelle, tombe et perd toute connaissance ; souvent il se blesse et même peut se tuer. Son état de faiblesse, le rend le jouet et le mépris de tout ce qui l'environne. Il contracte dans l'ivresse, des marchés ruineux et expose sa fortune ; il lui échappe des propos outrageux qui lui suscitent des ennemis ; souvent il devient furieux, et alors il remplit sa maison de troubles et de chagrins ; enfin il

termine par une mort prématurée ou par une vieillesse douloureuse, une vie traînée dans l'opprobre et dans l'abrutissement.

De la chasteté.

D. Qu'est-ce que la chasteté?

R. La chasteté est une vertu qui nous éloigne des choses déshonnêtes et contraires à la pudeur.

D. Quels sont ses avantages?

R. C'est d'augmenter les forces du corps, de fortifier la santé, d'entretenir l'esprit dans un état de vigueur, et de le porter aux affections douces qui sont méconnues des libertins.

D. Quel est le vice opposé à la chasteté?

R. C'est l'impudicité, et par suite le libertinage, qui entraîne après lui toutes sortes de maux tant au physique qu'au moral. Le libertin énerve ses forces et tombe dans la langueur. Incapable d'application, il néglige ses études et ses travaux; il contracte des habitudes oiseuses qui portent atteinte à ses moyens de vivre, à son crédit. Ses débauches et ses intrigues lui causent des soucis et des embarras continuels. Sa fortune peut à peine suffire à satisfaire ses passions désordonnées. Les maladies graves et profondes surviennent, un poison lent mine ses forces, il

devient hébêté par l'épuisement de ses facultés ; enfin en horreur à lui même et aux autres, il termine dans les douleurs sa malheureuse existence, longtemps avant d'arriver à la vieillesse.

Du travail.

D. Le travail est-il un des devoirs de l'homme?

R. Oui : l'homme est né pour travailler; celui qui passerait sa vie dans une continuelle oisiveté, non-seulement nuirait à la société dont il serait un membre inutile, mais il se nuirait à lui-même, parce qu'un trop long repos affaiblit le corps, l'engourdit et finit par le rendre incapable d'aucune fonction. Au contraire l'homme actif, laborieux, acquiert le courage et la force de corps et d'esprit, qui sont des moyens efficaces et indispensables de pourvoir à sa conservation et à son bien-être.

D. Quels sont les résultats de la paresse et de l'oisiveté?

R. La paresse et l'oisiveté engendrent la faiblesse et la lâcheté, sources de mille calamités. L'homme faible et lâche reste en proie au désœuvrement, à l'ignorance, et à tous les fléaux que ces vices entraînent ; n'ayant point de caractère, il vit dans les soucis, dans la crainte et dans des angoises perpétuelles. La terreur souvent mal fondée, mine sa santé, et le met à la merci de qui-

conque veut l'opprimer. Il arrive quelquefois que sa vie et sa fortune, qu'il n'est plus en état de défendre, dépendent du premier malfaiteur qui voudra y porter atteinte.

D. En est-il de même de l'homme courageux et actif?

R. Non; par le courage, la force d'esprit et l'activité, l'homme acquiert mille avantages précieux pour son existence. Est-il né pauvre? son travail fournit à sa subsistance: et si de plus il est sobre, chaste, prudent, il acquiert bientôt de l'aisance et jouit des douceurs de la vie. Son travail même lui donne ces vertus; car tandis qu'il occupe son esprit et son corps, il ferme son cœur aux désirs déréglés; il ne connaît point l'ennui, il contracte de douces habitudes; il augmente ses forces et sa santé. L'homme courageux et laborieux sait défendre sa vie et sa propriété. S'il lui arrive des malheurs dont n'ait pu le garantir sa prudence, il les supporte avec résignation, et ne tarde pas à les réparer et à les oublier par son application au travail.

De la propreté.

D. La propreté doit-elle être mise au rang des vertus?

R. La propreté est une des vertus les plus im-

portantes, puisqu'elle influe puissamment sur la santé du corps et sur sa conservation. Ses avantages sont incontestables; elle empêche les effets pernicieux de l'humidité et des mauvaises odeurs : elle entretient une libre transpiration, renouvelle l'air et porte même l'allégresse dans l'esprit; elle garantit d'une infinité de maladies honteuses auxquelles sont exposés ceux qui vivent dans la crasse et dans l'ordure. D'ailleurs elle entraine avec elle des habitudes d'ordre et d'arrangement qui sont l'un des premiers moyens et des premiers élémens du bonheur. La négligence du corps annonce celle des devoirs, et l'on a toujours mauvaise opinion de celui qui est enclin à la malpropreté.

D. La propreté est-elle indépendante du luxe et de la richesse dans les habillemens ?

R. Oui certainement : la propreté est de première nécessité : le luxe et la richesse dans les habits sont un superflu dont on peut se passer. Un habillement simple, mais propre, plait davantage et ajoute plus à la parure que l'habillement le plus riche, empreint de ce qui annonce la malpropreté et la négligence.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que la propreté est une vertu essentielle au moral

et au physique, et qu'on ne peut trop s'y habituer dés le bas âge.

II° Des devoirs qui regardent la tranquillité de l'ame.

D. Quels sont les devoirs qui regardent la tranquillité de l'ame?

R. Ces devoirs consistent à éviter les passions qui jettent le trouble dans l'ame et lui font perdre pour toujours cette paix précieuse sans laquelle il n'est pas de bonheur. Ces passions sont l'envie, l'intérêt et l'ambition; nous y ajouterons le mensonge, l'ignorance, et la présomption, qui ne sont pas moins nuisibles à la tranquillité de l'âme.

De l'envie.

D. Qu'est-ce que l'envie?

R. C'est un sentiment bas, une passion honteuse qui porte à haïr ceux qui possédent des avantages ou des qualités estimables. L'envie a beaucoup de rapports avec la jalousie, qui n'est autre chose que l'inquiètude produite par l'idée du bonheur dont on croit que jouissent les autres, tandisque l'on en est privé soi-même.

D. Quelle est la source de l'envie?

R. La source de l'envie est l'orgueil. On définit

l'orgueil, une opinion exagérée de notre mérite, qui nous porte à mépriser les autres, et à nous irriter de la supériorité que certains avantages leur donnent dans la société, parce que nous desirons cette supériorité pour nous-mêmes.

D. Quels sont les effets de l'envie?

R. Cette passion malheureuse devient le tourment continuel de celui qui en est affecté; tout offre à ses yeux un spectacle désolant. Il n'est point d'avantages obtenus par quelqu'un, qui ne portent un coup mortel à l'envieux. L'opulence de ses concitoyens le désole; leur élévation l'irrite; leur réputation le blesse; les éloges qu'on leur donne sont pour lui des coups de poignard; la gloire qu'ils acquièrent le met au désespoir; tout ce qui peut être utile ou agréable à la société devient l'objet de sa haine et de son acharnement. Aussi l'envieux, cherchant à dissimuler sa passion, la masque sous le nom d'amour du bien public, pour exhaler, avec plus de succès, sa fureur contre ceux qui sont exposés à ses traits envenimés. Obtiennent-ils des places éminentes? Ils sont dépourvus du mérite nécessaire pour les remplir. Sont-ils dans l'opulence? Ils en sont indignes par l'emploi qu'ils font de leurs richesses; Ont-ils fait une bonne action? c'est par un motif d'intérêt. Enfin l'envieux cherche dans la con-

duite des autres tout ce qui peut les rabaisser et leur nuire. La médisance et la calomnie sont ses armes favorites ; cependant à la fin l'envieux se démasque, et il devient à son tour l'objet de la haine et du mépris de ses concitoyens.

D. Qu'est-ce que la médisance ?

R. La médisance est une vérité dite avec l'intention de nuire à ceux qui en sont l'objet. Il ne faut pas en conclure que le médisant soit véridique ; c'est un envieux, un méchant qui ne cherche qu'à faire le mal par inclination et pour plaire à ceux qui lui ressemblent. C'est un homme vain qui révèle les fautes des autres pour faire croire qu'il en est exempt. C'est un hypocrite qui fait étalage de sentimens honnêtes, mais toujours faux, puisqu'ils ne sont point accompagnés d'indulgence, de bonté et d'humanité. La médisance, vice odieux, engendré par l'envie, la haine, la vanité et l'humeur, est presque toujours alimentée par le désœuvrement, par l'incapacité de s'occuper de choses utiles et par le vuide de l'esprit.

D. Qu'est-ce que la calomnie ?

R. La calomnie, vice beaucoup plus odieux encore que la médisance, est une accusation fausse, une imputation injuste et mal fondée contre l'honneur et la réputation de quelqu'un. Il est pro-

duit par l'envie, la colère ou la malignité qui prend un secret plaisir à troubler la félicité des autres. Son but est de ravir l'estime publique à l'innocent, et même quelquefois, de lui attirer d'injustes châtimens. On voit que ce crime atroce viole la justice, l'humanité, la piété, en un mot, les vertus les plus saintes. Il faut donc non seulement éviter avec la plus scrupuleuse attention de se rendre coupable de calomnie, mais se mettre en garde contre les impressions que le méchant desire qu'elle fasse sur ceux qui l'écoutent.

De l'intérêt.

D. Qu'est-ce que l'intérêt?

R. L'intérêt, généralement parlant, est ce penchant qui nous fait désirer et chercher nos avantages par différens moyens; et comme on regarde ordinairement les richesses comme le moyen le plus sûr de se procurer le bonheur, (véritable erreur, sur-tout en morale), l'intérêt est le penchant qui porte l'homme à en acquérir.

D. L'intérêt par lui-même est-il un vice?

R. L'intérêt n'est point un vice, lorsqu'il est renfermé dans les bornes de la raison et de l'équité. Il est certain que l'homme, obligé de travailler pour vivre, ne peut subsister que du produit de

son travail. S'il borne ses desirs à ce qui est nécessaire pour son existence et pour assurer celle de sa famille; s'il obtient par-là un produit proportionné à son travail, il est clair que l'intérêt qui le fait agir dans ce cas est une vertu. Mais lorsque dévoré d'une cupidité condamnable, d'une avidité insatiable, il cherche à augmenter sa fortune au mépris de l'équité, et que tous les moyens, même les plus illicites, lui sont bons pour y parvenir; alors l'intérêt sordide, qui le fait agir, est un vice odieux, et qui devient même pernicieux pour la société.

D. Quels sont les effets de l'intérêt sous ce dernier rapport ?

R. Il endurcit le cœur et le ferme aux affections les plus douces et les plus naturelles; il conduit aux choses injustes et préjudiciables à autrui; il étouffe le germe des vertus, il familiarise avec le mensonge, l'astuce, la fourberie, la mauvaise foi; il engendre les querelles et les procès, il produit l'avarice; enfin il fait de l'homme un vil égoïste, c'est-à-dire, un être qui n'aime que soi, et qui sacrifie tout pour satisfaire sa passion.

D. Quelle est la vertu que l'on peut opposer à l'intérêt ?

R. C'est la simplicité des mœurs. On entend par

la simplicité des mœurs, cette modération qui nous restraint dans nos besoins et dans nos desirs, à ce qui est véritablement utile. L'homme qui a des mœurs simples, vit content de peu parce qu'il n'a pas beaucoup et qu'il ne desire pas davantage ; le superflu est une chose inutile pour lui.

D. Quels sont les avantages que l'on peut retirer de la simplicité des mœurs ?

R. Ils sont nombreux, et regardent non-seulement l'homme en particulier, mais encore la société. Celui qui vit de peu, qui sait modérer ses desirs et diminuer ses besoins, s'affranchit d'une foule d'embarras et d'inquiétudes : il évite une infinité de querelles et de contestations qui naissent de l'avidité et du desir d'acquérir. Il s'épargne les soucis de l'ambition, les inquiètudes d'une possession excessive et les regrets de la perte. Trouvant par-tout du superflu, il est véritablement riche ; toujours content de ce qu'il a, il est heureux à peu de frais ; il n'excite point la jalousie de ses voisins ; on le laisse tranquille, et on est disposé à lui rendre service. Il est plus utile à la société, soit par le bon exemple qu'il donne, soit parce qu'il est plus disposé que tout autre à être humain, charitable, et même à venir au secours de la chose

publique. Une sage économie, un cœur pur et désintéressé lui rendent doux et légers les sacrifices qu'il faut faire dans l'occasion.

D. Quelles sont les qualités de l'homme qui posséde la simplicité des mœurs?

R. Il est juste, bon, bienfaisant, libéral, courageux, actif, prudent, ennemi des excès; il fuit l'avarice comme la prodigalité; il est obligeant, ennemi des procès; enfin c'est l'homme vertueux par excellence, c'est l'homme véritablement heureux.

De l'ambition.

D. Qu'est-ce que l'ambition?

R. L'ambition, que l'on définit ordinairement la passion du pouvoir, est un sentiment qui porte l'homme à s'élever au-dessus de ses semblables et à les faire contribuer à sa propre félicité. Ce sentiment est louable lorsqu'on est animé par le desir de se rendre digne de commander et d'exercer le pouvoir par les talens qu'on acquiert. Lorsqu'on cherche à se distinguer par ses vertus et par une conduite irréprochable, alors c'est là passion des grandes ames. Mais si l'ambition n'est que l'effet d'une vanité remuante ou mécontente de son sort; si elle n'est qu'une soif excessive de la domination; si elle n'a pour but que l'exercice

d'un pouvoir injuste : ce n'est plus qu'une passion condamnable, un sentiment bas, une folie dangereuse, digne du mépris et de la haine publique.

D. Quels sont les effets de l'ambition considérée sous ce dernier point de vue ?

R. Cette ambition dessèche l'âme, rend dur, orgueilleux, iusupportable. Autant l'ambitieux est vil, bas et rampant pour parvenir à ses fins, autant il est vain, fier et arrogant lorsqu'il y est parvenu. L'esprit d'intrigue, l'astuce, la mauvaise foi, l'hypocrisie, la médisance, la calomnie, sont autant de moyens qu'emploie l'ambitieux pour réussir ; son triomphe les rend légitimes à ses yeux. L'ambition est une furie qui ronge sa victime, et prolonge son tourment jusqu'à la mort, parce qu'elle est insatiable. C'est la plus cruelle de toutes les passions ; les desirs se succèdent et deviennent plus violens et plus impétueux à mesure qu'on les satisfait. L'ambitieux est un égoïste dangéreux qui sacrifie tout à sa passion, et qui paie ordinairement par l'ingratitude les services qu'on lui a rendus.

Du mensonge.

D. Qu'est-ce que le mensonge ?

R. Le mensonge est une proposition que l'on

sait être fausse, et dont on fait usage dans le dessein de tromper celui à qui l'on s'adresse. Le mensonge a pour causes l'orgueil, la faiblesse qui veut dissimuler, le desir désordonné de parvenir à un but, la crainte excessive d'un mal. En général, il est l'effet du vice ou de la faiblesse.

D. Le mensonge est-il toujours condamnable?

R. Le mensonge est toujours condamnable, parce qu'il annonce toujours la mauvaise foi, et la mauvaise foi n'est jamais excusable. Le mensonge conduit à la fourberie, à l'imposture, à la fraude. D'ailleurs il pique l'amour-propre de celui *qui* en est victime. Personne n'aime à être dupe, et l'on se venge, soit par le mépris, soit autrement, de celui qui a voulu tromper. L'affection que l'on avait pour lui se change souvent en haine, on ne croit pas pouvoir trop l'humilier; heureux s'il en est quitte pour des railleries continuelles. Ajoutons encore, que c'est le propre du méchant de déguiser toujours la vérité; il craindrait de paraître tel qu'il est; et quand même le menteur ne serait pas un méchant, il a le désagrément de mettre tout le monde en garde contre ce qu'il avance. Plus de confiance en lui; la vérité même prend dans sa bouche la couleur du mensonge.

D. Quelle est la vertu opposée au mensonge ?

R. C'est la sincérité, vertu précieuse qui empêche de parler autrement qu'on ne pense, et qui cependant observe les ménagemens qu'on se doit à soi-même et aux autres.

D. Quels sont les avantages de la sincérité ?

R. Les avantages de la sincérité sont inappréciables : le premier, c'est de nous procurer une satisfaction intérieure que l'on ne peut goûter qu'avec une conduite irréprochable ; le second, c'est de nous attirer la confiance, l'estime et l'attachement de tous ceux qui nous connaissent ; le troisième, c'est de nous retenir toujours dans les bornes du devoir. L'homme franc et sincère craint de mal faire, non seulement parce qu'il est intéressé à se bien comporter, mais parce que l'aveu de sa faute qu'il ne saurait déguiser, lui devient plus pénible qu'à tout autre. Enfin l'ennemi du mensonge, lorsqu'il a commis une faute et qu'il en fait l'aveu, ne cesse point d'être estimable aux yeux de ses concitoyens ; tandisque le menteur, qui nie la faute qu'il a commise, ne fait qu'aggraver ses torts, et se rend encore plus méprisable.

De l'ignorance.

D. Qu'est-ce que l'ignorance ?

R. L'ignorance est une privation d'idées et de

connaissances, qui provient du défaut d'instruction; ses effets sont infiniment pernicieux sous tous les rapports. L'ignorant, ne pouvant se conduire lui-même, commet à chaque instant des erreurs; il ne voit et n'agit que par autrui. Qui le garantira des pièges que peuvent lui tendre un frippon pour le tromper, un débauché pour le corrompre, un ambitieux pour s'en servir comme d'un vil instrument? L'ignorant reste toujours dans une sorte d'enfance, dans une inexpérience honteuse, dans une apathie qui le rend à charge à lui-même et insupportable aux autres. Méprisé de chacun, c'est un aveugle qui marche au hasard dans le monde, qui heurte les autres, et qui fait des chûtes à chaque pas. Il se nuit donc autant à lui-même qu'il nuit à la société.

D. Quel est le remède à l'ignorance?

R. Le remède à l'ignorance est l'application à l'étude, d'où résulte l'instruction, objet trés-important, dont l'homme et la société doivent retirer les plus grands avantages.

D. Quels sont ces avantages?

R. Outre les jouissances intérieures que l'on retire de l'instruction, elle aggrandit et développe nos idées; elle nous donne des connaissances utiles, et nous fournit les moyens de

nous mettre en garde contre ceux qui veulent nous tromper; elle nous éclaire sur nos propres intérêts, sur la conduite que nous devons tenir à l'égard des autres, et sur celle des autres à notre égard; elle nous procure l'avantage d'être utile à la société; elle nous attire la confiance, l'estime et la considération publiques. Elle nous préserve des vices honteux auxquels se livre l'ignorant par désœuvrement et par incapacité : enfin l'instruction est extrêmement avantageuse, sous quelque point de vue qu'on l'envisage.

D. Est-il nécessaire que l'instruction soit générale et complette dans toutes les classes de la société?

R. Non : le but de l'instruction étant l'utilité, on doit d'abord s'appliquer à acquérir les connaissances essentielles qu'exigent les affaires ordinaires de la vie, telles que la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la morale. Ces connaissances élémentaires éviteraient, sur-tout dans les campagnes, beaucoup d'erreurs, de désordres et de malheurs produits par l'ignorance et par les passions qu'elle favorise. Il est donc non-seulement utile, mais indispensable de les acquérir, et ensuite de passer à celles qui sont particulières à l'état que l'on veut embrasser.

D. L'instruction suffit-elle pour rendre l'homme heureux dans la société ?

R. L'instruction nous fait bien connaître nos devoirs dans ce qui a rapport à notre intérêt ; elle est très-utile sous ce point de vue, mais elle n'est pas suffisante : obligés de vivre continuellement avec nos semblables, nous leur devons certains égards qui font le charme de la société ; et c'est ce qu'on appelle les bienséances fondées sur la civilité. Il est donc nécessaire d'ajouter la civilité à l'instruction.

D. Quel est l'objet de la civilité ?

R. La civilité a pour objet de régler notre conduite, de telle sorte que nous ayons pour chacun des manières honnêtes, prévenantes, engageantes, et que nous nous occupions sans cesse à corriger ce que nos défauts ou nos opinions pourraient avoir de choquant pour ceux avec qui nous avons des relations.

De la présomption.

D. Qu'est-ce que la présomption ?

R. La présomption est une opinion trop avantageuse que nous avons de notre esprit, de nos talens et de nos forces ; cette opinion les exagère à nos yeux, et fait que nous ne doutons de

rien. Le présomptueux décide de tout avec un ton, des manières et une assurance qui le rendent l'objet du mépris ou de la dérision de ceux qui le connaissent; toutes ses actions sont marquées au coin du ridicule. La modestie est la vertu opposée à la présomption; elle relève les talens et les met dans un jour plus favorable. L'homme modeste prévient tout le monde en sa faveur, et on lui accorde volontiers l'estime que l'on refuse au présomptueux.

CHAPITRE QUATRIEME.

DES DEVOIRS ENVERS NOS SEMBLABLES.

D. En quoi consistent les devoirs envers nos semblables?

R. Les devoirs envers nos semblables consistent à être probes, justes, bons, bienveillans, généreux, c'est-à-dire, *à faire pour les autres ce que nous voudrions qu'ils fissent pour nous.*

D. Qu'est-ce que la probité?

R. La probité est une vertu d'où découlent toutes les autres; c'est pourquoi nous la plaçons en tête des devoirs envers nos semblables. Elle consiste particulièrement dans cette droiture de mœurs et de caractère, qui nous empêche de

faire aucune espèce de tort à notre prochain. L'envie, la médisance, la calomnie, le vol, le meurtre, sont des vices et des crimes opposés à la probité.

D. Les hommes n'auraient-ils pas le plus grand intérêt à pratiquer cette vertu?

R. Sans doute, puisque les vices et les crimes, qui lui sont opposés, ont des résultats affreux, non-seulement pour ceux qui en sont les victimes, mais même pour ceux qui s'en rendent coupables. Le médisant et le calomniateur, outre qu'ils sont dévorés de remords, doivent s'attendre à être traités comme ils traitent les autres; le voleur et le meurtrier doivent craindre sans cesse le traitement qu'ils font éprouver à leurs victimes; et s'ils échappent aux vengeances particulières, il est rare qu'ils échappent à celles des loix. La probité a pour base la justice: si nous voulons qu'on respecte notre vie, notre réputation, nos propriétés, il est juste que nous respections celles des autres. Nous avons donc le plus grand intérêt à le faire; notre conscience nous le dit, notre sureté nous y engage, et les loix nous y forcent.

D. Qu'est-ce que la justice?

R. « La justice est une disposition à nous con-

duire envers les autres comme nous desirons qu'ils se conduisent envers nous ». Par suite de ce principe, nous ne devrions pas exiger plus que nous ne sommes dans l'intention d'accorder. Mais malheureusemeut il arrive, généralement parlant, que l'homme ne cherchant qu'à jouir et ne raisonnant pas les moyens d'être véritablement heureux, commence par faire servir les facultés et les propriétés des autres, à ses desseins, à ses commodités et à ses fantaisies, sans songer que ces autres ont le droit d'exiger de lui ce qu'il exige d'eux, et sans s'inquiéter de rendre ce qu'il a reçu.

D. Que résulte-t-il de cette violation des principes de l'équité naturelle ?

R. Il en résulte des mécontentemens, des méfiances, des discordes, des procès, des desirs de vengeance, et souvent des crimes.

D. Quels sont les moyens de remédier à ces graves inconvéniens ?

R. C'est d'habituer de bonne heure la jeunesse à la pratique de la justice, en lui apprenant que les conventions que les hommes ont faites dans l'origine des sociétés, leur ont donné des droits et prescrit des devoirs, et que par ces conventions, chacun n'est obligé envers tous,

qu'autant que tous sont obligés envers lui. C'est en donnant à cette jeunesse des idées justes de la propriété; et pour y parvenir, on lui fera entendre que ce que nous possédons n'est à nous qu'autant que nous l'avons acquis, ou par notre travail, ou par de l'argent, ou par succession légale de nos pères et mères et de nos parens, ou par donation volontaire, ou par échanges faits selon la loi. On lui fera comprendre que nous devons obliger celui qui nous a obligé; payer les bienfaits par la reconnaissance, avoir en horreur l'ingratitude, rendre exactement ce qu'on nous a prêté, tenir la parole que nous avons donnée, enfin remplir tous nos engagemens. Il ne suffit pas de présenter nuement à la jeunesse ces idées abstraites, il faut encore les appuyer par des exemples.

D. Qu'est-ce que la bonté?

R. La bonté est une vertu qui renferme la bienfaisance, la douceur des mœurs, l'inclination à obliger ses semblables, la patience à souffrir les injures et les peines de la vie : enfin c'est la conformité de la conduite avec ce qui est la règle et le modèle des mœurs. De la bonté découlent toutes les vertus bienfaisantes, et, en cela, elle est opposée à l'amour-propre qui rapporte tout à son utilité particulière.

D. Qu'est-ce que la bienveillance?

R. La bienveillance est cctte affection, cette bonne volonté, ce sentiment que Dieu imprime dans tous les cœurs, par lequel nous sommes portés à faire du bien à nos semblables. Cette affection est la source de toutes les vertus sociales. Il n'est aucun homme qui n'en porte dans le cœur les semences prêtes à éclore en faveur de l'humanité et de la vertu, dès qu'un sentiment supérieur n'y fait pas obstacle. L'égoïsme, la dureté de caractère, sont les vices opposés à la bienveillance.

D. Qu'est-ce que la générosité?

R. La générosité, l'une des principales vertus sociales, est un dévouement de l'intérêt personnel à l'intérêt d'autrui. Par la générosité, nous intéressons les autres à notre sort; nous acquérons des droits à leur attachement, à leur estime, à leur bienveillance; et nous trouvons notre bien-être dans les dispositions où nous plaçons à notre égard ceux que nous obligeons. Ainsi l'on ne peut donc trop écouter le sentiment louable qui nous porte à secourir les malheureux; mais il faut se garantir de la prodigalité, qui n'est autre chose que la générosité poussée à l'excès; la générosité est une vertu, la prodigalité est un défaut.

D. Les devoirs envers nos semblables sont-ils tous de la même nature?

R. Les devoirs envers nos semblables n'ont de commun que les bases dont nous avons parlé, c'est-à-dire, la probité, la justice, la bonté, la bienveillance et la générosité; mais ils diffèrent selon les relations que nous avons avec ceux qui nous environnent. Ces relations qui tiennent ou à la nature ou à l'ordre social, impriment au sentiment des nuances différentes; et ces nuances forment autant de devoirs particuliers; par exemple, les devoirs envers nos père et mère diffèrent de ceux qu'exigent des parens éloignés ou des étrangers; les devoirs envers nos supérieurs ne sont pas les mêmes que ceux auxquels nous sommes tenus envers nos égaux; ainsi des autres. Nous allons donc parler de chaque devoir en particulier, en commençant par ceux qui tiennent à la nature, c'est-à-dire, qui regardent les père et mère; ensuite nous traiterons de ceux qui appartiennent à l'ordre social. Voici l'ordre que nous observerons : 1° devoirs envers les père et mère; 2° devoirs envers les autres parens; 3° devoirs envers les supérieurs; 4° devoirs envers les égaux; 5° devoirs envers les inférieurs; et 6° devoirs envers les malheureux.

1° Des devoirs envers les père et mère.

D. Quels sont les devoirs des enfans envers leurs pére et mère?

R. Ces devoirs, dont la réunion forme la piété filiale, sont l'amour, la reconnaissance, le respect et la soumission. Il est certain que les soins affectueux que nos père et mère prennent de nous dès le bas-âge, nous inspirent de douces habitudes d'attachement. C'est d'eux que nous tenons la vie, et c'est de leur tendre affection que nous tenons notre subsistance, notre entretien, notre éducation; nous leur devons donc de la reconnaissance. Nos père et mère sont au-dessus de nous par l'âge, par la force, par l'expérience, par les vertus dont ils nous donnent l'exemple; delà naît le respect que nous leur devons. Nous naissons dans un état de faiblesse dont nous ne pourrions sortir si nos père et mère, venant à notre secours, ne dirigeaient nos premiers pas; et à mesure que nous grandissons, ils veillent sur nos actions, nous apprennent par leurs conseils à éviter le mal, et tout ce qui peut nous être nuisible; nous leur devons donc de la soumission.

D. La reconnaissance des enfans envers les père et mère doit-elle seulement subsister dans le cœur?

R. Non : elle doit encore se manifester par des

actions : s'il arrive que nos père et mère viennent à éprouver des besoins, que l'âge ou les maladies les rendent faibles ou infirmes, nous devons les soulager et même aller au-devant de tout ce qui peut leur être utile et agréable. Quel devoir plus doux à remplir que de leur rendre dans la vieillesse les soins et les secours que nous en avons reçus dans notre enfance! Quand un sentiment de tendresse et d'équité ne nous porterait pas à en agir ainsi (ce qui serait une monstruosité inouie) nous devrions le faire par intérêt personnel; car si nous traitons mal nos père et mère, nous donnons à nos propres enfans des exemples de révolte et d'ingratitude, qui les autoriseront un jour à nous traiter de même.

D. Les enfans ingrats sont donc bien coupables?

R. Ils sont coupables du plus grand des crimes; il est impossible qu'un mauvais fils soit bon citoyen, bon époux et bon père. D'ailleurs les loix s'indignent contre lui, et ne lui permettent pas de laisser ses père et mère dans l'infortune et la misère, quand il peut les soulager. La société le méprise et le fuit comme un monstre d'ingratitude et d'égoïsme.

2° *Des devoirs envers les parens.*

D. Quels sont les devoirs envers les autres parens?

R. Les devoirs généraux envers les autres pa-

rens sont l'attachement, la confiance et l'union; mais ces devoirs sont plus ou moins étendus, à raison du degré de parenté, de l'âge ou des circonstances.

D. Quels sont les devoirs réciproques entre frères?

R. Ces devoirs reposent sur la tendresse et sur la concorde. Des frères qui s'aiment, qui confondent leurs intérêts communs, qui sont unis, font le bien de la maison paternelle, affermissent la famille et la font prospérer. On ne peut trop répéter que la concorde cimentée par l'amour fraternel établit la force, la sureté, la conservation de la famille. Les frères unis se défendent mutuellement de toute oppression, de toute injustice; ils s'aident dans leurs besoins, se secourent dans leurs infortunes et assurent ainsi leur commune existence; au lieu que des frères désunis, abandonnés à leur force respective, tombent dans tous les inconvéniens de l'isolement et de la faiblesse individuelle. Ce qui est plus terrible encore, c'est lorsqu'ils se haïssent; la haine entre frères est ordinairement plus forte et plus prolongée que celle qui existe entre des étrangers. Combien de fois n'a-t-elle pas été la cause des plus grands excès, des plus grands malheurs! On ne peut trop recom-

mander à des frères d'établir entre eux des rapports de tendresse, de confiance, de bonté et de justice, vraies sources de prospérité pour toute la famille. Que le fort protége le faible et le soutienne; que les cadets aient pour leurs aînés les égards et la confiance qui leur sont dus; enfin qu'un principe d'équité et de bienveillance, règne parmi eux dans toutes les affaires d'intérêt!

D. Quels sont les devoirs envers les parens d'un degré inférieur à la fraternité?

R. Ces devoirs sont l'attachement, et la bienveillance pour tous, et le respect pour ceux que l'âge ou le degré de parenté mettent au-dessus de nous. Rien ne peut nous dispenser de ces devoirs. L'indigence dans laquelle tomberait un de nos parens n'est pas un motif pour cesser de lui être attaché et de lui témoigner de la bienveillance. S'il est vertueux et honnête, son malheur doit le rendre plus intéressant, plus respectable à nos yeux : nous devons le secourir, si nous le pouvons; et si nous n'en avons pas les moyens, nous devons au moins adoucir sa cruelle position en allant le visiter et lui porter des paroles de consolation.

3° *Des devoirs envers les supérieurs.*

D. Quels sont les devoirs envers les supérieurs?

R. On doit la considération, le respect et la

soumission à ceux que l'ordre des choses a établis au-dessus de soi ; et on leur doit de l'estime lorsqu'ils remplissent avec dignité leurs fonctions : d'où il suit que les honneurs s'accordent au rang, et l'estime aux qualités personnelles.

D. Quelle est la base des devoirs envers nos supérieurs ?

R. C'est la justice, qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, non-seulement d'après le droit naturel, mais d'après les institutions sociales, établies pour le bonheur de tous. Si les magistrats, les administrateurs, les chefs militaires, les agens du pouvoir n'étaient pas environnés du respect et de la considération publique ; si l'on refusait de reconnaître leur autorité, la société serait en proie à l'anarchie, elle deviendrait un champ de discordes, de rapines, où le plus fort écraserait impunément le plus faible, où les propriétés seraient violées, et où l'oppression arrivée à son comble finirait par anéantir la société. Les institutions sociales ont prévenu ces abus ; il est donc de l'intérêt de tous les citoyens de veiller au maintien de ces institutions, et de se soumettre aux devoirs qu'elles imposent.

D. Quels sont les devoirs des serviteurs à l'égard des maîtres ?

R. Les serviteurs doivent servir avec zèle, activité, fidélité et exactitude, ceux envers qui ils se sont engagés, et veiller sur le bien de leur maître comme sur le leur propre. La probité est le principe qui doit les guider dans toutes leurs actions.

4° Des devoirs envers nos égaux.

D. Quels sont nos devoirs envers nos égaux ?

R. Nos devoirs envers nos égaux sont la bienveillance, le penchant à obliger, l'honnêteté, et les prévenances, sur-tout à l'égard des personnes avec lesquelles nous avons des relations habituelles.

D. Quelle est la base de ces devoirs ?

R. La base des devoirs envers nos égaux est la maxime ; *fais à autrui ce que tu voudrais que l'on fît pour toi.* Si l'on mettait en pratique ce principe si simple, si vrai, si profond, la société deviendrait une vraie famille ; et tous ses membres agissant entr'eux comme des frères, trouveraient dans leurs relations une source de paix, de bonheur et de prospérité.

D. Pourquoi les hommes ne remplissent-ils pas tous ces devoirs ?

R. C'est parce qu'ils les méconnaissent, ou qu'é-

garés par les passions, ils les sacrifient à leur intérêt personnel. La paresse, la débauche, a cupidité, l'orgueil, l'ambition, l'ignorance sont autant de sources des malheurs qui affligent la société et qui nous écartent de ces devoirs si doux à remplir.

D. Quels sont les défauts que l'on doit éviter envers ses éganx?

R. L'orgueil et la vanité qui nous portent à nous élever au-dessus de nos semblables et qui les indispose contre nous; ajoutons y la présomption, l'égoïsme et cette dureté de caractère qui nous empêche d'aller au secours de nos concitoyens, et d'entretenir parmi eux cette union que la réciprocité des soins, des attentions, des égards, ne fait qu'affermir.

5° *Des devoirs envers les inférieurs.*

D. Quels sont les devoirs envers les inférieurs?

R. Les devoirs envers les inférieurs consistent à les traiter avec bonté, avec douceur, et de manière à ne pas leur faire trop sentir la supériorité qu'on a sur eux. Soyez à leur égard honnêtes prévenans, obligeans, ils vous béniront, ils vous chériront et seront prêts à vous rendre service en toute occasion. Mais si vous les accablez du

poids de votre autorité, si vous les traitez avec hauteur et dédain, avec emportement, si vous exercez envers eux une rigueur injuste, si vous cherchez à les humilier; indignés de vos procédés, ils s'irritent contre vous, ils vous méprisent, quoique vous soyez au dessus d'eux; ils cherchent à vous nuire, et ce sont autant d'ennemis que vous vous êtes faits par votre propre faute.

D. Quels sont les devoirs des maîtres à l'égard des domestiques?

R. Les devoirs des maîtres à l'égard des domestiques sont de les traiter avec indulgence, bonté, douceur, confiance et bienveillance. Un auteur moderne a dit que les devoirs réciproques des maitres et des serviteurs consistent dans la pratique des actions qui leur sont respectivement et justement utiles. La regle et la mesure de ces actions respectives est l'égalité entre le service et la récompense, entre ce que l'un rend et ce que l'autre a donné.

6° *Des devoirs envers les malheureux et les pauvres.*

D. Quels sont les devoirs envers les malheureux et les pauvres?

R. Ces devoirs prescrits par l'humanité, la pitié et la bienfaisance, nous engagent naturellement

à secourir ceux qui sont dans le malheur ou dans l'indigence, et à les aider de tous les moyens qui sont en notre pouvoir.

D. Quel avantage y a-t-il à remplir ses devoirs envers les malheureux ?

R. L'avantage inappréciable, la douce jouissance que goûte un bon cœur lorsqu'il a fait une bonne action; et si nous étions assez malheureux pour être insensibles à ce charme inexprimable, songeons au moins que notre propre intérêt devrait nous engager à être généreux et bienfaisans, dans l'espoir qu'à l'exemple de ce que nous avons fait pour les autres, on pourra le faire un jour à notre égard, si la vicissitude des événemens nous plongeait dans le malheur.

CHAPITRE CINQUIEME.

DES DEVOIRS ENVERS LA PATRIE ET ENVERS LE SOUVERAIN.

D. Quels sont les devoirs de l'homme envers sa patrie ?

R. L'homme doit aimer sa patrie, s'intéresser à son bonheur, et contribuer fidèlement à sa conservation et à sa prospérité.

D. Comment l'homme remplira-t-il ses devoirs envers sa patrie ?

R. L'homme remplira ses devoirs envers sa patrie, en faisant le sacrifice de sa volonté particulière à la volonté générale, en se soumettant aux loix, et en respectant ceux qui en sont les organes; en donnant annuellement une partie des fruits de son travail pour en conserver paisiblement et sans inquiétude le reste, et pour être protégé dans sa personne, dans son honneur et dans ses propriétés; en défendant son gouvernement et son pays par tous les moyens que la nature lui a donnés, par le sacrifice même de sa vie, s'il est nécessaire; enfin en ayant pour son souverain l'amour, le respect et la soumission qui lui sont dûs.

D. Pourquoi l'homme doit-il faire le sacrifice de sa volonté particulière à la volonté générale ?

R. Parce qu'ayant déposé dans les mains de la société le pouvoir qu'il tenait de la nature, il n'est plus le maître de sa volonté particulière, en tant qu'elle serait contraire au vœu de la loi, et qu'elle pourrait nuire à son prochain. Il doit la soumettre à la volonté générale, la seule qui soit juste et conforme à l'intérêt de tous.

D. N'y a-t-il pas un devoir particulier qui tient aux devoirs envers la patrie, et qui nous porte à les remplir plus volontiers?

R. Oui, ce devoir est l'attachement au souverain. Le souverain est, dans le gouvernement monarchique, celui que le vœu libre de ses semblables a rendu dépositaire de l'autorité sociale, en le plaçant sur le trône.

D. Pourquoi l'attachement au souverain nous porte-t-il à mieux remplir nos devoirs envers la patrie?

R. Par la même raison que l'attachement des enfans pour un bon père les engage à mieux se comporter, et à faire d'eux-mêmes et sans contrainte tout ce qui peut tendre à la prospérité de la famille. Le souverain est le père de ses sujets, comme il doit les aimer également, les protéger indistinctement, les gouverner avec justice, avec bonté, avec douceur, et veiller sans cesse à leur bonheur, il est bien juste que ses sujets, par reconnaissance, le respectent, le chérissent et lui soient soumis.

D. Quels sont les avantages qui résultent de l'attachement des sujets à leur Souverain?

R. La force et la prospérité de l'état. Le desir de seconder les vues bienfaisantes d'un Souverain chéri, fait prendre l'essor à tous les talens,

multiplie les moyens et excite une noble émulation. Les Français en ont offert la preuve dans les différens siècles et l'offrent encore aujourd'hui. A la voix du Prince, les forces militaires, l'ordre judiciaire et administratif, les sciences, les arts, l'agriculture, etc., tout est dans un état de splendeur qui donne à la France un degré de supériorité sur les autres nations. Sans l'attachement au Souverain, une servile et stricte obéissance aux loix n'aurait jamais pu seule nous conduire aux succès en tout genre et aux progrès des lumières dont le français s'enorgueillit à juste titre.

D. Les devoirs envers la patrie et le Souverain ne renferment-ils pas tous ceux qui sont prescrits par la morale?

R. Oui : parce qu'il est impossible d'être bon citoyen, sans être bon fils, bon époux, bon père; sans avoir des sentimens religieux; sans être sobre, chaste, probe, modéré dans ses desirs, libéral, attaché à ses parens, respectueux envers ses supérieurs, bon avec ses égaux, obligeant envers ses inférieurs, et bienfaisant envers les malheureux et les pauvres.

D. Quel est le résultat de l'accomplissement de tous ces devoirs?

R. Un bonheur pur et inaltérable, l'atta-

chement, l'estime et la confiance de ses concitoyens, une résignation parfaite aux décrets de la providence, enfin le mépris de la mort; avec une conscience pure, on la voit arriver sans crainte, sans inquiétude, sans remords, et l'on est sûr d'emporter les regrets vifs et sincères de ses concitoyens.

Fin des Principes élémentaires de Morale.

Nota. Les *Principes de Morale* que nous venons d'exposer ne formant qu'un petit Livret, nous avons cru pouvoir y ajouter un Opuscule de Benjamin Francklin, qui a toujours passé pour un chef-d'œuvre, et qu'on relit toujours avec un nouveau plaisir; il appartient à la morale, et renferme plus de sens et de vraie philosophie que tous les gros volumes publiés sur le même sujet; c'est un trésor de sagesse. » Cet ouvrage, dit Condorcet, connu sous le titre du Bonhomme Richard, est un modèle unique, dans lequel on ne peut s'empêcher de reconnaître l'homme supérieur, sans qu'il soit possible de citer un seul trait où il se laisse apercevoir. Rien dans les pensées, ni dans le style n'est au-dessus de l'intelligence la moins exercée; mais la philosophie y découvre aisément des vues fines et des intentions profondes. L'expression est toujours naturelle, souvent même commune, et toujours l'esprit est dans le choix des idées. Pour que ses leçons soient plus utiles, il n'avertit pas ses lecteurs qu'un savant de la ville veut bien s'abaisser jusqu'à les instruire, et il se cache sous le nom du Bonhomme Richard, ignorant et pauvre comme eux ».

Nous avons retranché de cet Opuscule, quelques lignes étrangères aux préceptes du Bonhomme.

LE

BONHOMME RICHARD (1),

OU LE MOYEN FACILE DE PAYER LES IMPOTS.

Je m'arrêtai l'autre jour à cheval dans un endroit où il y avait beaucoup de monde assemblé pour une vente qu'on y faisait. L'heure n'étant pas encore venue, la compagnie causait sur la dureté des tems, et quelqu'un s'adressant à un personnage en cheveux blancs, et assez bien mis, lui dit : « Et vous, père Abra-« ham, que pensez-vous de ce tems-ci? N'êtes-« vous pas d'avis que la pesanteur des impo-« sitions finira par détruire ce pays-ci de fond « en comble? Car, comment faire pour les « payer? Quel parti voudriez-vous qu'on prît

(1) M. Renouard, libraire à Paris, est éditeur d'une charmante édition de *la Science du bonhomme Richard ou moyen facile de payer les impôts*, en anglais et en français, à laquelle il a ajouté d'autres Opuscules de Franklin, tels que le *Sifflet*, les *Ephemères*, la *Goutte*, quelques mots sur l'Amérique. Cette édition a paru en 1795 *in*-18, et en 1806 *in*-8°, petit format, papier vélin, avec un beau portrait de Franklin.

là – dessus «? Le père Abraham fut quelque tems à réfléchir, et répliqua : si vous voulez savoir ma façon de penser, je vais vous la dire en peu de mots : « Car pour l'homme bien « avisé, il ne faut que peu de paroles. Ce n'est « pas la quantité de mots qui remplit le bois- « seau «, comme dit le bonhomme Richard. Tout le monde se réunit pour engager le père Abraham à parler, et l'assemblée s'étant approchée en cercle autour de lui, il tint le discours suivant : Mes chers amis et bons voisins, il est certain que les impositions sont très-lourdes; cependant, si nous n'avions à payer que les impositions que le gouvernement nous demande, nous pourrions espérer d'y faire face plus aisément; mais nous en avons une quantité d'autres bien plus onéreuses : par exemple, notre paresse nous prend deux fois autant que le Gouvernement, notre orgueil trois fois, et notre inconsidération quatre fois autant encore. Ces taxes sont d'une telle nature, qu'il n'est pas possible aux Commissaires de diminuer leur poids, ni de nous en délivrer; cependant il y a quelque chose à espérer pour nous, si nous voulons suivre un bon conseil; « car, comme dit le « bonhomme Richard, Dieu dit à l'homme : « aide-toi, je t'aiderai «.

S'il y avait un Gouvernement qui obligeât

les sujets à donner régulièrement la dixième partie de leur tems pour son service, on trouverait assurément cette condition fort dure; mais la plupart d'entre nous sont taxés, par leur paresse, d'une manière beaucoup plus tyrannique. Car, si vous comptez le tems que vous passez dans une oisiveté absolue, c'est-à-dire, ou à ne rien faire, ou dans des dissipations qui ne mènent à rien, vous trouverez que je dis vrai. L'oisiveté amène avec elle des incommodités, et raccourcit sensiblement la durée de la vie. « L'oisiveté, comme dit le bonhomme « Richard, ressemble à la rouille; elle use « beaucoup plus que le travail : la clef dont « on se sert est toujours claire ». Mais si vous aimez la vie, comme dit encore le bonhomme Richard, « ne dissipez pas le tems, car la vie « en est faite ». Combien de tems ne donnons-nous pas au sommeil au-delà de ce que nous devrions naturellement lui donner? Nous oublions que « le renard qui dort ne prend point « de poules », et que nous aurons assez de tems à dormir quand nous serons dans le cercueil. Si le tems est le plus précieux des biens, « la perte du tems, comme dit le bonhomme « Richard, doit être aussi la plus grande des « prodigalités; puisque, comme il le dit encore, « le tems perdu ne se retrouve jamais, et que

« ce que nous appelons assez de tėms, se trouve
« toujours trop court ». Courage donc, et agissons pendant que nous le pouvons. Moyennant l'activité, nous ferons beaucoup plus avec moins de peines. « L'oisiveté, comme dit le bonhomme
« Richard, rend tout difficile; l'industrie rend
« tout aisé : celui qui se lève tard, s'agite tout
« le jour, et commence à peine ses affaires
« qu'il est déjà nuit. La paresse va si lentement,
« comme dit le bonhomme Richard, que la pau-
« vreté l'atteint tout d'un coup : poussez vos
« affaires, comme il dit encore, et que ce ne
« soit pas elles qui vous poussent. Se coucher
« de bonne-heure et se lever matin, sont les
« deux meilleurs moyens de conserver sa santé,
« sa fortune et son jugement ».

Que signifient les espérances et les vœux que nous formons pour des tems plus heureux? Nous rendrons le tems bon en sortant de nous-mêmes.
« L'industrie, comme dit le bonhomme Richard,
« n'a pas besoin de souhaits. Celui qui vit sur
« l'espérance court risque de mourir de faim ;
« il n'y a point de profit sans peine ». Il faut me servir de mes mains, puisque je n'ai point de terres; si j'en ai, elles sont fortement imposées, et, comme le bonhomme Richard l'observe avec raison, « un métier vaut un fonds de
« terre, une profession est un emploi qui réunit

à toujours pour vous l'honneur et le profit «. Mais il faut travailler à son métier et soutenir sa réputation ; autrement, ni le fonds, ni le magasin, ne nous aideront pas à payer nos impôts. « Qui-« conque est industrieux, dit le bonhomme Ri-« chard, n'a point à craindre la disette «. La faim regarde à la porte de l'homme laborieux, mais elle n'ose pas y entrer. Elle est également respectée des Commissaires et des Huissiers ; car, comme dit le bonhomme Richard, « l'in-« dustrie paye les dettes, et le désespoir les « augmente «. Il n'est pas nécessaire que vous trouviez des trésors, ni que de riches parens vous fassent leur légataire. « La vigilance, comme « dit le bonhomme Richard, est la mère de la « prospérité, et Dieu ne refuse rien à l'in-« dustrie «. Labourez pendant que le paresseux dort, vous aurez du blé à vendre et à garder. Labourez pendant tous les instans qui s'appellent aujourd'hui, car vous ne pouvez pas savoir tous les obstacles que vous rencontrerez le lendemain. C'est ce qui fait dire au bonhomme Richard : « Un bon aujourd'hui vaut mieux que deux « demain «. Et encore : « avez-vous quelque « chose à faire pour demain ? Faites-le aujour-« d'hui «. Si vous étiez le domestique d'un bon maître, ne seriez-vous pas honteux qu'il vous appelât paresseux ? Mais vous êtes votre

propre maître. « Rougissez donc, comme dit « le bonhomme Richard, d'avoir à vous re- « procher la paresse ». Vous avez tant à faire pour vous-même, pour votre famille, pour votre Patrie, pour votre Souverain : levez-vous donc dès le point du jour; que le soleil, en regardant la terre, ne puisse pas dire : « Voilà un lâche qui sommeille ». Point de remises, mettez-vous à l'ouvrage, endurcissez vos mains à manier vos outils; et souvenez-vous, comme dit le bonhomme Richard, « qu'un chat en mitaines « ne prend point de souris ». Vous me direz qu'il y a beaucoup à faire, et que vous n'avez pas la force. Cela peut être; mais ayez la volonté et la persévérance, et vous verrez des merveilles. Car, comme dit le bonhomme Richard : « L'eau qui tombe constamment goutte « à goutte, parvient à consumer la pierre ». Avec du travail et de la patience une souris coupe un cable, et de petits coups répétés abattent de grands chênes.

Il me semble entendre quelqu'un de vous me dire : « Est-ce qu'il ne faut pas prendre quel- « ques instans de loisir »? Je vous répondrai, mes amis, ce que dit le bonhomme Richard : « Employez bien votre tems, si vous voulez « mériter le repos, et ne perdez pas une heure, « puisque vous n'êtes pas sûrs d'une minute ».

Le loisir est un tems qu'on peut employer à quelque chose d'utile. Il n'y a que l'homme vigilant qui puisse se procurer cette espèce de loisir auquel le paresseux ne parvient jamais. « La vie tranquille, comme dit le bonhomme « Richard, et la vie oisive, sont deux choses « fort différentes ». Croyez-vous que la paresse vous procurera plus d'agrément que le travail ? Vous avez tort. Car, comme dit encore le bonhomme Richard, « la paresse engendre les sou- « cis, et le loisir sans nécessité produit des « peines fâcheuses. Bien des gens voudraient « vivre, sans travailler, par leur seul esprit ; « mais ils échouent faute de fonds ». L'industrie au contraire amène toujours l'agrément, l'abondance et la considération. Le plaisir court après ceux qui le fuyent. La fileuse vigilante ne manque jamais de chemise. « Depuis que j'ai un « troupeau et une vache, chacun me donne le « bonjour, comme le dit très-bien le bonhomme « Richard ».

Mais indépendamment de l'industrie, il faut encore avoir de la constance, de la résolution et des soins. Il faut voir ses affaires avec ses propres yeux, et ne pas trop se confier aux autres. Car, comme dit le bonhomme Richard, « je n'ai jamais vu un arbre qu'on change souvent « de place, ni une famille qui déménage sou-

« vent, prospérer autant que d'autres qui sont « stables ». Trois déménagemens font le même tort qu'un incendie. Il vaut autant jeter l'arbre au feu, que de le changer de place. Gardez votre boutique, et votre boutique vous gardera. Si vous voulez faire votre affaire, allez-y vous-même. Si vous voulez qu'elle ne soit pas faite, envoyez-y : pour que le laboureur prospère, il faut qu'il conduise sa charrue, ou qu'il la tire lui-même. L'œil d'un maître fait plus que ses deux mains. Le défaut de soins fait plus de tort que le défaut de savoir. Ne point surveiller les journaliers est la même chose que livrer sa bourse à leur discrétion. Le trop de confiance dans les autres est la ruine de bien des gens. Car, comme dit le bonhomme Richard, « dans les « affaires du monde, ce n'est pas par la foi qu'on « se sauve, c'est en n'en ayant pas ». Les soins qu'on prend pour soi-même sont toujours profitables. Car, comme dit le bonhomme Richard, « le savoir est pour l'homme studieux, et les « richesses pour l'homme vigilant, comme la « puissance pour la bravoure, et le ciel pour la « vertu ». Si vous voulez avoir un serviteur fidèle et que vous aimiez, comment ferez-vous? Servez-vous vous-même. Le bonhomme Richard conseille la circonspection et le soin par rapport aux objets même de la plus petite importance,

parce qu'il arrive souvent qu'une légère négligence produit un grand mal. « Faute d'un clou, « dit-il, le fer d'un cheval se perd; faute d'un « fer, on perd le cheval; et faute d'un cheval, « le cavalier lui-même est perdu, parce que son « ennemi l'atteint et le tue, et le tout pour « n'avoir pas fait attention à un clou au fer de « sa monture ».

C'en est assez, mes amis, sur l'industrie et sur l'attention que nous devons donner à nos propres affaires; mais après cela nous devons avoir encore la tempérance, si nous voulons assurer les succès de notre industrie. Si un homme ne sait pas épargner en même tems qu'il gagne, il mourra sans avoir un sou, après avoir été toute sa vie collé sur son ouvrage. « Plus « la cuisine est grasse, dit le bonhomme Ri- « chard, plus le testament est maigre ». Bien des fortunes se dissipent en même tems qu'on les gagne, depuis que les femmes ont négligé les quenouilles et le tricot pour la table à thé, et que les hommes ont quitté pour le punch la hache et le marteau. « Si vous voulez être riche, dit le bon- « homme Richard, n'apprenez pas seulement « comment on gagne, sachez aussi comment on « ménage ». Les Indes n'ont pas enrichi les Espagnols, parce que leurs dépenses ont été plus considérables que leurs profits.

Renoncez donc à vos folies dispendieuses, et vous aurez moins à vous plaindre de l'ingratitude des tems, de la dureté des impositions, et de l'entretien onéreux de vos grosses maisons. Car, comme dit le bonhomme Richard; « le vin, « les femmes, le jeu et la mauvaise foi dimi- « nuent la fortune et multiplient les besoins ». Il en coûte plus cher pour maintenir un vice, que pour élever deux enfans. Vous pensez peut-être qu'un peu de thé, quelques tasses de punch de fois à autre, quelques délicatesses pour la table, quelques recherches de plus dans les habits, et quelques amusemens de tems en tems, ne peuvent pas être d'une grande importance; mais souvenez-vous de ce que dit le bonhomme Richard : « Un peu, répété plusieurs fois, fait « beaucoup ». Soyez en garde contre les petites dépenses. Il ne faut qu'une légère voie d'eau pour submerger un grand vaisseau. La délicatesse du goût conduit à la mendicité. Les fous donnent des festins, et les sages les mangent.

Vous voilà tous assemblés ici pour une vente de curiosité et de brinborions précieux. Vous appelez cela des biens; mais, si vous n'y prenez garde, il en résultera de grands maux pour quelques-uns de vous. Vous comptez que ces objets se vendront bon marché, c'est-à-dire, moins qu'ils n'ont coûté; mais s'ils ne vous sont pas

réellement nécessaires, ils seront toujours beaucoup trop chers pour vous. Ressouvenez-vous encore de ce que dit le bonhomme Richard : « Si tu achètes ce qui est superflu pour toi, « tu ne tarderas pas à vendre ce qui t'est le « plus nécessaire. Fais toujours réflexion avant « de profiter d'un bon marché ». Le bonhomme pense peut-être que souvent un bon marché n'est qu'illusoire, et qu'en vous gênant dans vos affaires, il vous cause plus de tort qu'il ne vous fait de profit. Car je me souviens qu'il dit ailleurs : « J'ai vu quantité de gens ruinés pour « avoir fait de bons marchés. C'est une folie, « dit encore le bonhomme Richard, d'employer « son argent à acheter un repentir ». C'est cependant ce qu'on fait tous les jours dans les ventes, faute de l'avoir écouté. « L'homme « sage, dit encore le bonhomme Richard, s'ins- « truit par les malheurs d'autrui ». Les fous deviennent rarement plus sages par leur propre malheur : *Felix quem faciunt aliena pericula cautum.* Je sais tel qui, pour orner ses épaules, a fait jeûner son ventre, et a presque réduit sa famille à se passer de pain. « Les étoffes de « soie, les satins, les écarlates et les velours, « comme dit le bonhomme Richard, refroidis- « sent la cuisine ». Loin d'être des besoins de la vie, on peut à peine les regarder comme des

commodités. L'on n'est tenté de les avoir, qu'à cause de l'éclat de leur apparence. C'est ainsi que les besoins artificiels du genre-humain sont devenus plus nombreux que les besoins naturels. « Pour une personne réellement pauvre, dit le « bonhomme Richard, il y a cent indigens ». Par ces extravagances et autres semblables, les gens bien nés sont réduits à la pauvreté, et sont forcés d'avoir recours à ceux qu'ils méprisaient auparavant, mais qui ont su se maintenir par l'industrie et la tempérance. C'est ce qui prouve « qu'un manant sur ses pieds, comme le dit « fort bien le bonhomme Richard, est plus grand « qu'un gentilhomme à genoux ». Peut-être ceux qui se plaignent le plus, avaient-ils hérité d'une fortune honnête; mais, sans connaître les moyens par lesquels elle avait été acquise, ils se sont dit : « Il est jour, et il ne fera jamais « nuit ». Une si petite dépense sur une fortune comme la mienne, ne mérite pas qu'on y fasse attention. Mais dans le fond « les enfans et les « fous, comme le dit très-bien le bonhomme « Richard, imaginent que vingt francs et vingt « ans ne peuvent jamais finir ». Mais à force de toujours prendre à la huche, sans y rien mettre, on vient bientôt à trouver le fond; et alors, comme dit le bonhomme Richard, « quand « le puits est sec, on connaît la valeur de l'eau ».

Mais c'est ce qu'ils auraient su d'abord, s'ils avaient voulu le consulter.

Êtes-vous curieux, mes amis, de connaître ce que vaut l'argent? Allez, et essayez d'en emprunter à quelqu'un : celui qui veut faire un emprunt, doit s'attendre à une mortification. Il en arrive autant à ceux qui prètent à certaines gens, quand ils vont redemander leur dû. Mais ce n'est pas là notre question. Le bonhomme Richard, à propos de ce que je disais d'abord, nous prévient prudemment que l'orgueil de la parure est un travers funeste. Avant de consulter votre fantaisie, consultez votre bourse. L'orgueil est un mendiant qui crie aussi haut que le besoin, mais qui est infiniment plus insatiable. Si vous avez acheté une jolie chose, il vous en faudra dix autres encore, afin que l'assortiment soit complet; car, comme dit le bonhomme Richard, « il est plus aisé de réprimer la première fantaisie, que de satisfaire « toutes celles qui viennent ensuite ». Il est aussi fou au pauvre de vouloir être le singe du riche, qu'il l'était à la grenouille de s'enfler pour devenir l'égale du bœuf. Les gros vaisseaux peuvent risquer davantage; mais il ne faut pas que les petits bateaux s'éloignent jamais du rivage. Les folies de cette espèce sont bientôt punies; car, comme dit le bonhomme Richard,

« la gloire qui dîne de l'orgueil, fait son sou-
« per du mépris ». Et le bonhomme dit encore
ailleurs : « la gloire déjeûne avec l'abondance,
« dîne avec la pauvreté, et soupe avec la honte ».
Que revient-il au reste de cette vanité de paraître pour laquelle on se donne tant de peines, et l'on s'expose à de si grands chagrins? Cela ne peut ni nous conserver la santé, ni nous guérir de nos maladies. Au contraire, sans augmenter le mérite personnel, cela fait naître l'envie, et précipite la ruine des fortunes. Qu'est-ce qu'un papillon? Ce n'est tout au plus qu'une chenille habillée, et voilà ce qu'est le petit-maître. Comme dit encore le bonhomme Richard,
« quelle folie n'est-ce pas que de s'endetter
« pour de telles superfluités »! Dans cette vente-ci, mes amis, on nous offre six mois de crédit, et peut-être est-ce l'avantage de cette condition qui a engagé quelqu'un d'entre nous à s'y trouver, parce que, n'ayant point d'argent comptant à dépenser, nous trouverons ici la facilité de satisfaire notre fantaisie sans rien débourser.

Mais pensez-vous bien à ce que vous faites, lorsque vous vous endettez? Vous donnez des droits à un autre homme sur votre liberté. Si vous ne payez pas au terme fixé vous serez honteux de voir votre créancier; vous serez dans l'appréhension en lui parlant : vous vous abais-

serez à des excuses pitoyablement motivées : peu à peu vous perdrez votre franchise, et vous viendrez enfin à vous déshonorer par les menteries les plus évidentes et les plus méprisables. Car, comme dit le bonhomme Richard, « la « première faute est de s'endetter, la seconde « est de mentir ». Le faiseur de dettes a toujours le mensonge en croupe. Un homme né libre ne devrait jamais rougir ni appréhender de parler à quelque homme vivant que ce soit, ni de le regarder en face. La pauvreté n'est que trop capable d'anéantir le courage et toutes les vertus de l'homme. « Il est difficile, dit le bonhomme « Richard, qu'un sac vide puisse se tenir de- « bout ». Que penseriez-vous d'un Prince ou d'un Gouvernement qui vous défendrait, par un Edit, de vous habiller comme les personnes de distinction, sous peine de prison ou de servitude ? Ne diriez-vous pas que vous êtes nés libres, que vous avez le droit de vous habiller comme bon vous semble, qu'un tel Edit serait un attentat formel contre vos privilèges, et qu'un tel Gouvernement serait tyrannique ? Et cependant vous vous soumettez vous-mêmes à cette tyrannie, quand vous vous endettez par la fantaisie de paraître. Votre créancier a le droit, si bon lui semble, de vous priver de votre liberté, en vous confinant pour toute votre vie

dans une prison, ou en vous vendant comme esclave, si vous n'êtes pas en état de le payer (1). Quand vous avez fait le marché qui vous plaît, il peut arriver que vous ne songiez guères au payement; mais les créanciers, comme dit le bonhomme Richard, « ont meilleure mémoire « que les débiteurs. Les créanciers, dit-il en- « core, sont la secte du monde la plus supers- « titieuse. Il n'y a pas d'observateurs plus exacts « qu'eux de toutes les époques du calendrier ». Le tems roule autour de vous, sans que vous y fassiez attention; et l'on vient former la demande, avant que vous ayez formé le moindre préparatif pour y satisfaire.

Si vous songez, au contraire, à votre dette, le terme qui paraissait d'abord si long, vous semblera extrêmement court, lorsqu'il s'approchera. Il semble que le tems ait des aîles aux talons, comme il en a aux épaules. « Le Carême « est bien court, dit le bonhomme Richard, « pour ceux qui doivent payer à Pâques ». L'emprunteur et le débiteur sont deux esclaves, l'un du prêteur, l'autre du créancier; ayez horreur de cette chaîne. Conservez votre liberté et votre indépendance; soyez industrieux et libres; soyez modestes et libres. Peut-être pen-

---

(1) Exemple de la barbarie des loix anglaises.

sez-vous en ce moment être dans un état d'opulence qui vous permet de satisfaire quelque fantaisie sans risquer de vous faire tort : mais épargnez pour le tems de la vieillesse et du besoin, pendant que vous le pouvez. « Le so« leil du matin ne dure pas tout le jour, com« me dit le bonhomme Richard ». Le gain est incertain et passager; mais la dépense sera toujours continuelle et certaine. « Il est plus aisé « de bâtir deux cheminées que d'en tenir une « chaude, comme dit le bonhomme Richard; « ainsi, allez plutôt vous coucher sans souper, « que de vous lever avec des dettes ». Gagnez ce qu'il vous est possible, et sachez ménager ce que vous avez gagné. C'est le véritable secret de changer votre plomb en or. Il est bien sûr que, quand vous posséderez cette pierre philosophale, vous ne vous plaindrez pas de la rigueur des tems, et de la difficulté à payer les impôts. Cette doctrine, mes amis, est celle de la raison et de la prudence. N'allez pas cependant vous confier uniquement à votre industrie, à votre vigilance et à votre économie. Ce sont d'excellentes choses à la vérité, mais elles vous seront tout-à-fait inutiles, si vous n'avez, avant tout, les bénédictions du Ciel. Demandez donc humblement ces bénédictions : ne soyez point insensibles aux besoins de ceux

à qui elles sont refusées, mais donnez-leur des consolations et des secours. Souvenez-vous que Job fut pauvre, et qu'ensuite il redevint heureux.

Je n'en dirai pas davantage. L'expérience tient une école où les leçons coûtent cher; mais c'est la seule où les insensés puissent s'instruire; encore n'apprennent-ils pas grand chose : car, comme le dit le bonhomme Richard, « on peut « donner un bon avis, mais non pas la bonne « conduite ». Ressouvenez-vous donc que celui qui ne sait pas recevoir un bon conseil, ne peut pas non plus être secouru d'une manière utile; car, comme dit le bonhomme Richard : « Si vous ne voulez pas écouter la raison, elle « ne manquera pas de se faire sentir. »

Le vieux Abraham finit ainsi sa harangue. Le peuple écoutait son discours : on approuva ses maximes; mais on ne manqua pas de faire sur-le-champ le contraire précisément, comme il arrive aux sermons ordinaires : car la vente ayant commencé, chacun acheta de la manière la plus extravagante, nonobstant toutes les remontrances du sermoneur et les craintes qu'avait l'Assemblée de ne pouvoir pas payer les taxes. Les fréquentes mentions qu'il avait faites de moi auraient été ennuyeuses pour tout autre : mais ma vanité en fut merveilleusement flattée, quoique je fusse bien sûr que de toute la philosophie qu'on m'at-

tribuait, il n'y avait pas la dixième partie qui m'appartînt, et que je n'eusse recueilli en glanant, d'après le bon sens de tous les siècles et de toutes les nations. Quoi qu'il en soit, je résolus de me corriger, d'après la répétition que j'en entendis faire, et, quoique je me fusse arrêté dans la résolution d'acheter de quoi me faire un habit neuf, je me déterminai ensuite à faire durer le vieux.

Lecteur, si vous pouvez faire de même, vous y gagnerez autant que moi.

LE BONHOMME RICHARD.

LE SIFFLET,

PETITE PIÈCE MORALE, ÉCRITE EN FRANÇAIS PAR FRANKLIN LUI-MÊME (1).

QUAND j'étais un enfant de cinq ou six ans, mes amis, un jour de fête, remplirent ma petite poche de sous. J'allai tout de suite à une boutique où on vendait des babioles; mais étant charmé du son d'un sifflet que je rencontrai en chemin dans les mains d'un autre petit garçon, je lui offris et donnai volontiers pour cela tout mon argent. Revenu chez moi, sifflant par toute la maison, fort content de mon achat, mais fatiguant les oreilles de toute la famille, mes frères, mes sœurs, mes cousines, apprenant que j'avais tant donné pour ce mauvais bruit, me dirent que c'était dix fois plus que la valeur : alors ils me firent penser au nombre de bonnes choses que j'aurais pu ache-

(1) La langue naturelle de Franklin était l'anglais; on voit par le style et les incorrections de cette petite bagatelle morale, qu'il n'était pas habitué à écrire en français; mais il règne dans ce morceau tant de naïveté et d'expression qu'on pardonne aisément ces légères taches; d'ailleurs il serait difficile de les faire disparaître sans altérer la grace de l'original.

ter avec le reste de ma monnaie, si j'avais été plus prudent. Ils me ridiculisèrent tant de ma folie, que j'en pleurai de dépit; et la réflexion me donna plus de chagrin que le sifflet de plaisir.

Cet accident fut cependant dans la suite de quelqu'utilité pour moi, l'impression restant sur mon ame; de sorte que, lorsque j'étais tenté d'acheter quelque chose qui ne m'était pas nécessaire, je disais en moi-même : ne donnons pas trop pour le sifflet; et j'épargnais mon argent.

Devenant grand garçon, entrant dans le monde et observant les actions des hommes, je vis que je rencontrais nombre de gens qui donnaient trop pour le sifflet.

Quand j'ai vu quelqu'un qui, ambitieux de la faveur de la Cour, consumait son tems en assiduités aux levers, son repos, sa liberté, sa vertu et peut-être même ses vrais amis, pour obtenir quelque petite distinction; j'ai dit en moi-même : cet homme donne trop pour son sifflet.

Quand j'en ai vu un autre, avide de se rendre populaire, et pour cela s'occupant toujours de contestations publiques, négligeant ses affaires particulières, et les ruinant par cette négligence; il paye trop, ai-je dit, pour son sifflet.

Si j'ai connu un avare qui renonçait à toute manière de vivre commodément, à tout le plaisir de faire du bien aux autres, à toute l'estime de

ses compatriotes et à tous les charmes de l'amitié, pour avoir un morceau de métal jaune : Pauvre homme, disais-je, vous donnez trop pour votre sifflet.

Quand j'ai rencontré un homme de plaisir, sacrifiant tout louable perfectionnement de son ame et toute amélioration de son état, aux voluptés du sens purement corporel, et détruisant sa santé dans leur poursuite : homme trompé, ai-je dit, vous vous procurez des peines au lieu des plaisirs ; vous payez trop pour votre sifflet.

Si j'en ai vu un autre, entêté de beaux habillemens, belles maisons, beaux meubles, beaux équipages, tout au-dessus de sa fortune, qu'il ne se procurait qu'en faisant des dettes et en allant finir sa carrière dans une prison : hélas! ai-je dit, il a payé trop pour son sifflet.

Quand j'ai vu une très-belle fille, d'un naturel bon et doux, mariée à un homme féroce et brutal, qui la maltraite continuellement : c'est grand pitié, ai-je dit, qu'elle ait tant payé pour un sifflet.

Enfin j'ai conçu que la plus grande partie des malheurs de l'espèce humaine, viennent des estimations fausses qu'on fait de la valeur des choses, et de ce qu'on donne trop pour les sifflets.

FIN.

TABLE

DES PRINCIPALES MATIÈRES.

AMBITION (*définition de l'*) page 42, *ses effets sous deux rapports différens* . . 43.
ANARCHIE, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 11.
ANECDOTES *de d'Alembert et Diderot sur la nécessité de la Religion* (note) . . . 23.
ARISTOCRATIE, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 11.
AUTOCRATIE, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 9.
AUTONOMIE, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 12.
BIENVEILLANCE, (*définition de la*) . . . 53.
BONTÉ, (*définition de la*) . . . . . . 52.
CALOMNIE, (*définition de la*) *et son but* 38.
CHASTETÉ, *ses avantages, et vice qui lui est opposé* . . . . 32.
CHRISTIANISME, (*hommage rendu par d'Alembert au*) (note) . . . . 24.
CIVILITÉ, (*définition de la*) . . . . . 48.
CONSCIENCE, (*définition de la*) . . . . 19.

CONSTANCE, *elle est nécessaire dans toutes les actions de la vie, ainsi que la résolution et les soins* (*B. R.*) . . pages 75.
COURAGE et ACTIVITÉ, *avantages de ces deux qualités* . . . . 34.
CRAINTE DE DIEU, *principe des bonnes actions* . . . . 19.
DÉMAGOGIE, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 10.
DÉMOCRATIE, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 10.
DESPOTISME, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 9.
DETTES (*danger de faire des*) (*B. R.*) . 82.
DEVOIR, *définition de ce mot* . . . 5 et 6.
DEVOIRS *de l'homme, leur division en quatre principaux* . . . . 14.
— *Des maîtres à l'égard des serviteurs* . 62.
— *Des serviteurs envers leurs maîtres* . . 60.
— *Envers Dieu* . . . . 16.
Leur division en extérieurs et en intérieurs 17.
— *Envers la Patrie et envers le Souverain* 63.
— *Envers les égaux* . . . . 60.
— *Envers les inférieurs* . . . . 61.
— *Envers les malheureux et les pauvres* . 62.
— *Envers les parens* . . . . 56.
— *Envers les pères et mères* . . . . . . 55.
— *Envers les parens d'un degré inférieur* 58.

— *Envers les supérieurs* . . . . . pages 58.
— *Envers nos semblables* . . . . 49.
Sont-ils tous de la même nature? . . 54.
— *Envers nous-mêmes* . . . . 27.
— *Extérieurs envers Dieu* . . . . . . 24.
— *Imposés à l'homme; d'où proviennent-ils?* . . . . 6, 7, 13.
— *Imposés par la loi naturelle, par les loix divines et humaines, par la loi civile, par la coutume et par la bienséance* . . . . 6.
— *Intérieurs envers Dieu* . . . . 18.
— *Qui regardent la conservation du corps* 28.
— *Qui regardent la tranquillité de l'ame* 36.
— *Réciproques entre frères* . . . . . . 57.
— (*Résultats de l'accomplissement de tous les*) . . . . 66.
Dynastie, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 8.
Envie, *définition de ce vice; ses effets* . 36.
Générosité, (*définition de la*) . . . . . 53.
Gourmandise, *ses effets* . . . . 30.
Gouvernemens, *il y en a trois espèces* . . 7.
Gouvernemens mixtes, (*définition des*) . 12.
Gynécocratie, *étymologie de ce mot* (note) 9.
Ignorance, (*définition de l'*), *ses effets* . 45.
Remède à l'ignorance . . . . 46.
Impositions; *celles que lèvent sur nous la*

paresse, l'orgueil et l'inconsidération, sont dix fois plus fortes que celles qu'exige le Gouvernement. (B. R.) . . pages 70.
INDUSTRIE, *source de bonheur et de fortune* (B. R.) . . . . 75.
INSTINCT, (*définition de l'*) . . . . . 20.
INSTRUCTION (*avantages de l'*) . . . . 46.
Doit-elle être générale? . . . . . . 47.
Suffit-elle pour rendre l'homme heureux dans la société? . . . . 48.
INTÉRÊT, (*définition de l'*); *il en existe deux sortes* . . . . 39.
INTÉRÊT *sordide, ses effets* . . . . . . 40.
Vertu qui lui est opposée . . . . . 40.
IVROGNERIE, *ses effets* . . . . 31.
JUSTICE, (*définition de la*) . . . . . 50.
LIBERTÉ *de l'homme; elle ne s'étend pas jusqu'à la faculté de faire le mal* . . 18.
LIBERTINAGE, *ses funestes effets* . . . . 32.
LOISIR, *c'est un tems qu'on peut employer utilement* (B. R.) . . . . 74.
MÉDISANCE, (*définition de la*), *et Portrait du médisant* . . . . 38.
MENSONGE, (*définition du*), *ses causes, ses effets* . . . . 43.
Il est toujours condamnable . . . . 44.
MONARCHIE, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 7.

MORALE, *étymologie et définition de ce mot* . . . . pages 5.
OCHLOCRATIE, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 10.
OISIVETÉ, *ses résultats* . . . . 33.
OLIGARCHIE, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 11.
PARESSE, *ses résultats* . . . . 33.
PRÉSOMPTION (*définition de la*) . . . . . 48.
PROBITÉ (*définition de la*) . . . . . . 49.
PROPRETÉ, *vertu importante* . . . . . . 34.
RÉPUBLIQUE, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 9.
ROYAUTÉ, *étymologie et définition de ce mot* (note) . . . . 8.
SCIENCE *du bonhomme Richard* . . . . . 69.
Son éloge par Condorcet . . . . 68.
SENSATIONS *de la douleur et du plaisir; elles nous dirigent dans toutes nos actions* 28.
SIFFLET, *morceau moral, de Franklin* . . 88.
SIMPLICITÉ DES MOEURS, *ses avantages* . . 40.
SINCÉRITÉ (*définition de la*), *ses avantages* 45.
SOBRIÉTÉ, *ses effets* . . . . 30.
SOCIÉTÉ, *définition de ce mot* . . . . . 7.
Son principe . . . . 12.
SOUVERAIN (*définition du*) *et avantages qui résultent de l'attachement qu'on lui porte* . . . . 65.

TEMPÉRANCE, *nécessaire pour assurer les succès de l'industrie*, (*B. R.*) . pages 77.

THÉOCRATIE, *étymologie et définition de ce mot* . . . . 7.

TRAVAIL (*nécessité du*) . . . . 33.

TYRANNIE, *étymologie et définition de ce mot* . . . . 9.

Fin de la Table des matières.

OUVRAGES

Publiés par M. G. PEIGNOT, Directeur du Collége de Vesoul; Bibliothécaire du département et de la ville; Membre de l'Académie celtique de Paris; de l'Académie de Besançon; de la Société libre d'émulation du Haut-Rhin; et de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône.

MANUEL bibliographique, ou essai sur les bibliothèques anciennes et modernes, et sur la connaissance des livres, des formats, des éditions, sur la manière de composer une bibliothèque choisie, classée méthodiquement, et sur les principaux ouvrages à consulter dans chaque partie de l'enseignement des écoles centrales; le tout suivi de plusieurs notices bibliographiques instructives et curieuses. *Paris, an IX* (1800), 1 *vol. in*-8° *de* I—XV *et* 364 *pages*

Cet ouvrage a été publié à trois cents exemplaires, dont 6 sur papier vélin. On y trouve le *Traité des bibliothèques anciennes*, traduit du latin de Juste-Lipse.

Dictionnaire raisonné de bibliologie, contenant 1° l'explication des principaux termes relatifs à la bibliographie, à l'art typographique à la diplomatique, aux langues, aux archives, aux manuscrits, aux médailles, aux antiquités, etc.; 2° des notices historiques détaillées sur les principales bibliothèques anciennes et modernes; sur les différentes sectes philosophiques, sur les plus célèbres imprimeurs, sur les bibliographes, avec la liste de leurs ouvrages; 3° enfin l'exposition des différens systêmes bibliographiques, etc. (L'ouvrage est terminé par un tableau synoptique de bibliologie). *Paris*, *Renouard*, 1802—1804, 3 *vol. grand in-8° de*; *tom. I*, I—XXIV *et* 472 *pages; tom. II*, 1—456 *pages; et tom. III*, I—X et 1—372 *pages*.

Le IIIe volume, qui sert de supplément, se vend séparément; il offre, outre six cents articles additionnels, une récapitulation de l'ouvrage entier avec des tables et tableaux. On a tiré, sur papier vélin, dix exemplaires de l'ouvrage complet.

Essai de curiosités bibliographiques, (contenant une notice raisonnée des ouvrages les plus beaux dont le prix a excédé 1000 liv. dans les ventes publiques). *Paris*, *Renouard*, 1804, 1 *vol. in-*8° de I—LXX *et* 192 *pages*.

Cet ouvrage a été tiré à 300 exemplaires tous sur beau papier vélin.

Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés, précédé d'un discours sur ces sortes d'ouvrages. *Paris*, *Renouard et Allais*, 1806, 2 *vol. gr. in*-8° *tom. I*, *j—lvj*—1—343 *pages*; *tom. II*, 1—295 *pages.*

On a tiré de cet ouvrage, 8 exemplaires sur papier vélin, 2 sur papier rose, et 2 sur papier bleu.

Petit dictionnaire des locutions vicieuses, corrigées d'après l'Académie et les meilleurs grammairiens, précédé d'un abrégé des principes de l'art épistolaire, extrait des auteurs qui ont le mieux écrit sur cette partie; et des conseils d'un père à ses enfans sur la religion, la morale et l'éducation, ouvrage utile à la jeunesse. *Paris*, *Renoudrd*, 1807, 1 *vol. in*-12 *de j*-*xlviij et* 168 *pages.*

Deux exemplaires sur papier rose et deux sur papier bleu. Cet ouvrage se vend à Vesoul chez M. Laborde, libraire, place neuve.

Amusemens philologiques, ou variétés en tous genres, contenant 1° Une Poétique curieuse, relative à toutes les espèces de vers singuliers, bizarres et d'une exécution difficile, avec des exemples figurés; 2° Une Notice sur les emblêmes tirés des fleurs, des arbres, des animaux, des couleurs, des cartes, etc.; Un Vocabulaire étymologique des différens genres de divination;

3° Une Nomenclature du chant ou cri des principaux oiseaux des quatre parties du monde, suivie de variétés amusantes et instructives; 4° Un Dictionnaire des découvertes anciennes et modernes;

De plus, des détails intéressans sur la longévité, sur les superstitions de quelques grands hommes; Une Chronologie des auteurs célèbres, classés par ordre de matières; Un Tableau statistique de la France; Un aperçu de la réduction successive de la livre numéraire depuis Charlemagne; de la variation du marc d'argent, du prix des denrées avant la découverte de l'Amérique; Une Notice sur les diamans, avec un tableau de leur évaluation; Un rapport des monnaies étrangères au franc; enfin une quantité d'autres objets curieux détaillés dans la table des matières; par G. P. Philomneste, B. A. V. *Paris*, *Renouard et Allais*, 1808, *gr. in-8°*, *pap. vélin*, *de* 1—xxix *et* 400 *pages*

Huit exemplaires sur papier vélin.

Bibliographie curieuse ou Notice raisonnée des livres imprimés à cent exemplaires au plus, suivie d'une Notice de quelques ouvrages tirés sur papier de couleur. *A Paris*, 1808, 1 *vol. grand in-8° de* 91 *pages.*

Cet ouvrage n'est imprimé qu'à 100 exemplaires, tous

tirés sur grand papier vélin, numérotés et signés par l'auteur.

Le Portrait du sage ou l'homme vraiment heureux. Auteurs : Confucius, Platon, Zénon, Cicéron, Sénèque, Epictète, Marc-Aurèle, Plutarque, Montaigne, Charron, Fénélon, Labruyère, Sterne, J.J. Rousseau, Veiss, etc. Editeur : E. G. P. avec cette épigraphe : *Je n'aime pour moy que les livres qui me consolent et conseillent à régler ma vie et ma mort.* MONTAIGNE, Liv. 1, Chap. 38. *Paris*, 1809, *in*-12.

Cet ouvrage entièrement imprimé sur très-beau papier vélin, est tiré à 75 exemplaires seulement.

SOUS PRESSE.

Répertoire universel de Philologie, d'Histoire-Littéraire et de Bibliographie spéciale.

Le plan de cet ouvrage, très-étendu, paraitra incessamment. Voici quelques uns des principaux articles qui doivent le composer.

1°. Essai sur les langues anciennes et modernes; sur leur origine; sur les causes de leur diversité; sur la difficulté ou plutôt l'impossibilité de découvrir la langue primitive; sur la généalogie des langues, présentée en différens tableaux, d'après Mesiger, Scaliger, Leibnitz, Court de Gebelin, Pinkerton, La

Tour d'Auvergne, etc.; avec une nomenclature des langues de chaque partie du monde, et des îles de la mer du sud; une notice des ouvrages polyglottes; un vocabulaire polyglotte composé de plusieurs mots choisis, dont la plupart, traduits en près de deux cens langues, sont disposés de manière à démontrer l'analogie qu'elles peuvent avoir entr'elles. Cet essai est terminé par la traduction du *Pater* dans toutes les langues de l'Europe (1).

2°. Bibliographie raisonnée des meilleurs ouvrages sur les langues; avec une table commode qui indique les auteurs qui ont travaillé sur chaque langue.

3°. Notice chronologique des différens voyages exécutés autour du monde, au nombre de trente quatre et des découvertes faites jusqu'à ce jour, sur-tout dans la mer du sud, avec la bibliographie de chacun de ces voyages.

4°. Notice sur la découverte de quelques manuscrits des auteurs anciens, lors de la renaissance des lettres et depuis le XVe. siècle.

5°. Bibliothèque raisonnée de tous les livres en ANA.

6°. Bibliographie spéciale, ou notices raisonnées des livres consacrés à la bibliographie particulière d'un genre quelconque d'ouvrages.

(1) Cet essai est le discours préliminaire du *Dictionnaire Historique universel des langues anciennes et modernes*, auquel l'auteur travaille depuis dix ans; il formera au moins 2 *vol. in-8°*.

7°. Notice alphabétique de la fondation de toutes, les universités de l'Europe.

8°. Tableaux d'histoire littéraire, disposés par ordre de matière, et ensuite par ordre chronologique des auteurs dans chaque classe.

9°. Notice sur les monnaies anciennes et modernes, suivie de la liste alphabétique de ces mêmes monnaies, présentant leur rapport avec le franc.

10°. Bibliographie lexicographique ou notice raisonnée des dictionnaires, lexicon, et vocabulaires, qui ont paru depuis l'origine de l'imprimerie.

11°. Notice bibliographique des encyclopédies latines, anglaises, françaises, italiennes et allemandes.

12°. Notice bibliographique et historique des catalogues 1°. de toutes les bibliothèques publiques de l'Europe et 2°. des bibliothèques particuliéres, les plus recommandables.

13°. Bibliographie raisonnée des livres tirés sur VÉLIN, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours.

14°. Notice bibliographiqne raisonnée des grandes collections, divisée en trois parties; 1° des ouvrages qui, imprimés séparément, forment cependant collection lorsqu'ils sont réunis : tels que les *Variorum*, les *Elzevirs*, les *Ad usum*, les *Coustelier* et *Barbou*, les *Didot*, les *Deux-ponts*, *etc.*, la *Byzantine*, les *antiquités grecques et romaines*, le *corps di-*

plomatique, *etc.*, *etc.*; 2° des ouvrages, qui forment collection, mais dont on ne peut séparer les différentes parties : tels que les *poëtes grecs* d'Henri Etienne, de Lectius, etc., les *poëtes latins* de Fichet, de Mailtaire, etc., etc.; enfin 3° des grandes collections telles que les *Bollandistes*, la *Bibliothèque des ss. pères*, les *Conciles*, le *Gallia christiana*, les *Historiens des Gaules*, *etc.*, *etc.*, avec une note détaillée de ce que renferme chaque volume de ces grands recueils.

15°. Bibliographie royale, ou notice des ouvrages composés par des rois ou par des princes.

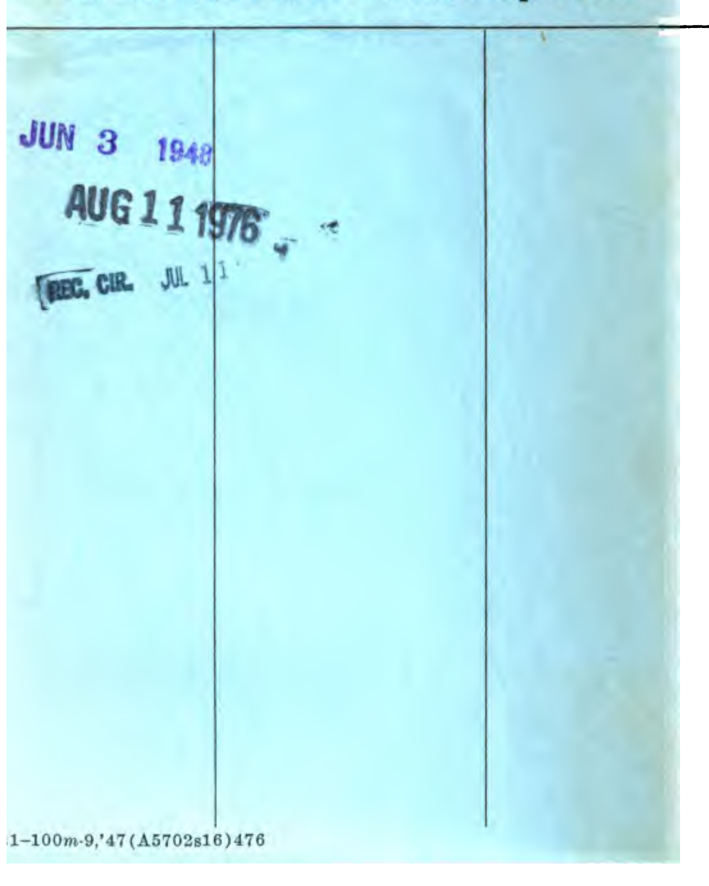
16°. Bibliographie des grands voyages pittoresques.

17°. Bibliographie amusante, ou notice raisonnée des livres rares, dont les titres sont plaisans, burlesques et triviaux.

18°. Bibliographie des ouvrages dont le texte est gravé en taille-douce.

Tels sont les principaux objets sur lesquels nous avons porté nos recherches depuis plusieurs années; nous sommes encore indécis sur l'ordre à adopter dans leur publication, et nous ignorons combien cela pourra former de volumes; mais en attendant nous ferons tous nos efforts pour perfectionner nos travaux, et continuer à mériter l'accueil qu'on a daigné faire à nos premiers essais.

FIN.


JUN 3 1948
AUG 11 1976
REC. CIR. JUL 11

